



# RAPPORT D'ACTIVITÉS



**2020**



Observatoire  
régional  
de l'intégration  
et de la ville

*Centre de ressources  
Grand Est*





## RAPPORT MORAL

### Entre fin de pandémie et crise sociale et économique à venir

Alors que le spectre d'un virus à vie s'éloigne (même de façon incertaine...), c'est désormais le spectre d'une crise sociale et économique dont on mesure encore mal l'ampleur qui se profile, alors que les mesures de soutien mises en place qui en contiennent pour l'instant l'impact, vont progressivement être levées.

La crise sanitaire a touché le monde entier de façon presque simultanée mais ses conséquences ont été fortement renforcées par les inégalités sociales.

Au niveau national, avec le rapport du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) remis au Premier Ministre le 12 mai dernier<sup>1</sup>, on appréhende mieux le choc violent que la crise sanitaire a fait subir aux catégories les plus fragiles de notre société et comment elle s'est ancrée dans une réalité déjà fortement dégradée de chômage de masse et de montée des inégalités depuis les années 80.

Les conséquences (physiques, alimentaires, financières, numériques, d'éducation...) de la crise sanitaire ont été supportées par les personnes les plus pauvres de la population, comme par de larges fractions de ce qu'on appelle les classes moyennes (ouvriers et employés), notamment celles qui ont besoin des services publics et des mécanismes de redistribution sociale pour vivre au quotidien.

Ce sont elles qui se retrouvent particulièrement exposées aux conséquences sociales de moyen et long termes de la crise et plus vulnérables aux futurs bouleversements économiques.

Mais ce rapport rappelle de manière très concrète et sensible que la qualité de pauvre n'est pas la seule à attacher aux personnes (comme aux quartiers où elles résident), elles sont aussi citoyennes, voisins-nes, parents d'élèves, acteurs associatifs, élus-es parfois, représentants-es de locataires, travailleurs-ses pour beaucoup essentiels-les (qui suscitaient nos élans de sympathie et de gratitude au plus fort de la crise), ce sont elles qui ont fait naître des solidarités inédites et inventer des formes de résistance pour se maintenir à flot.

Ce contexte qui incite à rester particulièrement attentif-ve et vigilant-e aux réponses apportées par les pouvoirs publics a accéléré la création (annoncées et maintes fois différées) d'une Conférence des Présidents-es des 19 centres de ressources politique de la ville (CRPV) métropolitains et ultramarins. Celle-ci se donne pour objectif d'intégrer le cercle des interlocuteurs-rices du ministère de la Ville et de dialoguer directement avec la ministre chargée de la Politique de la ville dans le cadre des réflexions destinées à dessiner l'avenir de la politique de la ville à l'horizon de 2022.

Cette récente posture collective des CRPV, au niveau de leurs instances politiques, dans la diversité de leur statut prétend aussi assurer une meilleure visibilité de la somme d'expériences et d'expertises qu'ils réunissent et les rendre indispensables à la concrétisation des politiques de cohésion sociale au niveau local.

<sup>1</sup> « La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses. Printemps 2020 / printemps 2021 » : [https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_lutteexclusion\\_fin.pdf](https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_lutteexclusion_fin.pdf)

## Des démarches de soutien et de solidarité

Nous sommes présents au sein des collectifs « *Non à la précarité* », « *ACTES, assemblée citoyenne pour une transition sociale et écologique* », nous avons soutenu les « *collectifs de marcheurs sans papiers* » pour leur régularisation ou encore signé la tribune de nos amis rémois « *Face aux faits de violences entre jeunes, privilégions l'action sociale, l'éducation et la médiation !* ».

Qu'il s'agisse d'une participation active ou de la signature d'une tribune, ces démarches de soutien dessinent une discrète inflexion de notre vie associative pour marquer notre solidarité et affirmer nos positions dans l'espace public aux côtés d'autres acteurs ou collectifs.

Sans-papiers, intégration, lutte contre la précarité et transition vers le monde d'après, présence de la question sociale (et des sciences sociales) dans la compréhension et la réponse aux phénomènes de violence...On mesure le potentiel de controverses et de polémiques que ces questions suscitent, exacerbées par le traitement médiatique et la société du commentaire.

Ces sujets, nous les abordons avec d'autant plus de sérénité qu'ils constituent un geste de fidélité au socle de nos convictions associatives et que nos « positions » forgées dans notre expérience, notre travail, les échanges entre nous et avec nos interlocutrices, les repères intellectuels partagés, les concepts dont nous rediscutons inlassablement les termes et le sens, nous ne les destinons pas à des fins partisans mais à chaque citoyen, en somme nous, cherchant à se frayer un chemin dans la complexité du réel et à élaborer des réponses à ces questions : Que faut-il en penser? Comment faut-il agir ?

## Ouverture de la gouvernance associative

Dernier acte de notre vie associative : vous le savez, il y a 15 jours nous avons fait évoluer nos statuts, à l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire (encore un grand merci aux présents-es et au quorum atteint) pour faire évoluer la gouvernance et l'inscrire davantage dans la réalité du territoire Grand Est. Comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises l'élargissement territorial, une réalité quotidienne pour l'équipe, est restée relativement invisible pour le Conseil d'Administration.

Nous nous efforcerons dans les prochaines années à accueillir de nouveaux membres dans un objectif d'ouverture territoriale et thématique mais aussi de renouvellement pour garantir la pérennité de l'association comme lieu de débat et d'échanges.

Nous sommes à la veille du débat de la campagne de l'élection présidentielle. La tournure qu'il prend, dès à présent, est préoccupante notamment dans la mise en avant de crispations identitaires que certains veulent voir tourner à la guerre des valeurs.

Cette conjoncture n'est pas nouvelle, et il y a quelque chose de désespérant dans cette invariable répétition qui nous rapproche (et nous plonge) dans les périls qu'elle recèle.

Nous sommes très directement concernés en tant qu'association, dans notre objet, dans notre travail.

Sans préjuger de l'avenir, incertain par définition, on peut imaginer qu'il mobilise nos ressources associatives en observant fermement notre boussole et creusant notre sillon avec rigueur, constance, lucidité et solidarité.

Sylvie JAECKLE, Présidente de l'ORIV

## SOMMAIRE



Rapport moral .....	3
Un centre de ressources territorialisé.....	6
L'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, c'est.....	7
Une année marquée par l'adaptation à la crise sanitaire .....	10
Outiller les acteurs en ressources / Une fonction ressources transversale et mutualisée .....	13
Produire des ressources par le biais des réseaux nationaux.....	18
Soutenir l'engagement et la participation citoyenne .....	26
Promouvoir l'égalité et des pratiques professionnelles non-discriminatoires .....	30
Changer de regard pour renouveler les pratiques.....	33
Favoriser le travail sur des sujets communs .....	39
Accompagner les acteurs sur des démarches collectives et territoriales.....	47
Annexe 1 : Composition du Conseil d'administration .....	53

## UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) est une association qui se donne pour mission d'agir en faveur de l'intégration, du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations, en intervenant sur les enjeux sociaux et les politiques publiques. Elle soutient et accompagne des habitants-es et des élus-es, des acteurs-rices institutionnels-les, des professionnels-les et des associations. Elle produit et met à disposition des connaissances et des ressources, anime des temps collectifs et interpelle les acteurs sur les enjeux qu'elle repère.

Implanté à Strasbourg, avec une antenne à Reims, l'ORIV déploie ses activités sur l'ensemble de la Région Grand Est. Il s'appuie sur une équipe de 8 salariés-es, en lien avec les administrateurs-rices de l'association.

L'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'État, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association.

À l'échelle nationale, l'ORIV participe au Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) et au Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI).

### Une structure originale...

L'association a pour objet de « développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général »<sup>2</sup>.

La particularité de l'action de l'ORIV résulte de la complémentarité entre ces domaines d'intervention, le croisement des réflexions et la territorialisation de ses activités. Ces domaines s'inscrivent dans une volonté de l'association d'inscrire son action dans le registre de l'égalité (des droits par rapport aux immigrés-es, des territoires ou encore de traitement). Plus globalement, par son action, l'association a la volonté de faciliter le vivre ensemble et le lien social, en contribuant à faire progresser les connaissances, à transformer les représentations sociales et les pratiques des acteurs (publics et privés), en apportant son appui au développement des politiques publiques.

Elle constitue de ce fait une entité originale, une interface voire un passeur, à la jonction de plusieurs « mondes », celui de l'action publique et de la recherche universitaire, celui des institutions et des associations.

### Petit retour en arrière...

Créé en 1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace, l'ORIV a commencé à travailler sur les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996. En 1997, il s'autosaisit de la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations. En 1998, il est officiellement reconnu par l'État comme Centre de Ressources politique de la ville<sup>3</sup>. Du fait de son histoire, l'ORIV intervient dans les trois domaines précités.

Centré, depuis sa création sur le territoire alsacien, l'Observatoire a été amené à élargir son territoire d'intervention à la Lorraine en fin d'année 2009, suite à la demande de l'État. Ceci s'est fait en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains (aujourd'hui Citoyens et Territoires), association de développement local<sup>4</sup>. Depuis 2016, et en lien avec la création de la région Grand Est, dans un souci de cohérence d'intervention, l'activité de l'ORIV est déployée à l'échelle de cette nouvelle région.

**Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée au cours de l'année 2020.**

<sup>2</sup> Article 2 des statuts

<sup>3</sup> Cadre de référence national : [http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre\\_de\\_reference-crpv-bat.pdf](http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf)

<sup>4</sup> <http://citoyenterritoires.fr/>

## L'ASSOCIATION OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE, C'EST...

### Des administrateurs-rices mobilisés-es

L'ORIV est une association de droit local et, à ce titre, est gérée par un conseil d'administration. Il est composé de 30 membres : 21 personnes physiques et 9 personnes morales<sup>5</sup>.

L'assemblée générale de l'ORIV devait se tenir initialement le 2 avril 2020 mais la situation sanitaire a contraint l'association à la reporter.

Elle a finalement eu lieu le 9 juin 2020, en visio-conférence. Si la convivialité d'une rencontre physique n'a pas été possible, elle a été compensée par la richesse des échanges et le nombre de participants-es. En effet, une soixantaine de personnes était connectée pour ce moment important de la vie associative.

Après le rapport moral de la Présidente, centré sur les effets de la crise sanitaire sur les aspects sociaux et économiques, les échanges ont essentiellement porté sur le rapport d'activités et le programme de travail pour 2020. Bien évidemment, les aspects financiers ont également été présentés.

La Présidente y a évoqué le souhait du conseil d'administration d'engager, d'ici à l'assemblée générale de 2021, une réflexion autour de la refonte des statuts pour répondre au défi de l'action sur le territoire du Grand Est.

Le chantier relatif à la transformation des statuts a été engagé à l'occasion du conseil d'administration du 7 septembre 2020. Il a ensuite donné lieu à différentes réflexions, et s'est concrétisé au début de l'année 2021.

Le conseil d'administration s'est réuni, sous l'impulsion de la Présidente de l'ORIV, Sylvie JAECKLE, cinq fois au cours de l'année 2020<sup>6</sup>. Le conseil d'administration a dû s'adapter au contexte sanitaire et trouver de nouveaux modes de fonctionnement à l'origine d'une période de latence entre mars et septembre 2020.

Les administrateurs-rices ont dû faire face à la disparition, début septembre 2020, de Jacqueline MAURY, administratrice et membre du Bureau, de longue date. Elle continue pour autant à guider les réflexions de l'association, tant sa rigueur et son exigence intellectuelles restent présentes.

C'est dans ce contexte que les membres du Bureau ont tenté de réaliser leur travail de suivi du fonctionnement de la structure. Ils-elles se sont réunis-es environ une fois par mois en 2020 (sauf durant l'été) pour répondre aux nombreux enjeux (relations institutionnelles, contractualisation, adaptation à la crise sanitaire, missions de l'équipe, gestion du personnel et des ressources humaines).

### Des réflexions collectives en appui des travaux menés par les salariées

Au-delà de la réflexion sur les statuts de l'ORIV, les administrateurs-rices de l'ORIV ont participé à des réflexions thématiques en lien avec les travaux menés par les salariées.

Le 25 mai 2020 une réunion autour de « l'accès aux droits » a été organisée avec un groupe d'administrateurs-rices volontaires. La notion d'accès aux droits est une notion transversale aux trois champs d'intervention de l'ORIV. Elle sonne comme une évidence partagée, alors qu'elle renvoie à des problématiques différentes en fonction du contexte et des politiques publiques dans

<sup>5</sup> Cf. composition en annexe 1

<sup>6</sup> 11 janvier, 3 mars, 7 septembre, 19 octobre et 14 décembre

lesquelles elle est mobilisée. Fort de ces constats, il s'agissait de réfléchir collectivement sur la signification de l'accès aux droits dans les trois champs d'intervention de l'ORIV ; dégager une philosophie commune et construire un point de vue associatif sur les enjeux d'accès aux droits dans nos champs d'intervention.

Par ailleurs, des administrateurs-rices se sont engagés-es dans une réflexion e à partir de la démarche menée par l'équipe sur les événements (qualifiés de violences urbaines) qui ont eu lieu en fin d'année 2019. L'étude, qui a une dimension monographique (sur 4 territoires de l'Eurométropole de Strasbourg) vise à la fois à mieux comprendre les événements et à élaborer des préconisations. La première réunion du groupe s'est tenue le 18 mai. Elle a été suivie de deux autres temps d'échanges, les 7 juillet et 7 décembre. La réflexion se poursuit en 2021 et s'oriente sur une réflexion plus générale sur la problématique « jeunes et violences ».

## Une association engagée

L'année 2020 a été marquée par la mobilisation de l'association sur plusieurs enjeux de société.

L'association a souhaité participer à la 1<sup>ère</sup> Nuit de la Solidarité, qui s'est tenue le 4 mars 2020 à Strasbourg. Organisée par le Collectif du même nom, elle consiste à décompter, durant une nuit donnée et de façon la plus exhaustive possible, le nombre de personnes en « situation de rue » (c'est-à-dire n'ayant pas d'endroit où dormir ou dormant dans un endroit impropre au sommeil, tel qu'une voiture, un hall d'immeuble, etc.).



En amont, de cet événement, s'est construit un collectif d'acteurs issus de différents domaines, qui a donné lieu à un appel « Non à la précarité à Strasbourg ». Les signataires de l'appel (25 associations, dont l'ORIV et 14 personnes physiques – cf. [liste](#)) ont organisé une table ronde. Intitulée « **Quelle place pour les personnes en situation précaire à Strasbourg ?** » elle a eu lieu le jeudi 5 mars 2020 en soirée, à la salle de la Bourse à Strasbourg. Elle a réuni plus de 150 personnes.

Partant du constat que de plus en plus d'associations, de structures sont obligées de répondre à l'urgence humanitaire, du fait de l'accroissement des situations de précarité, l'objectif était d'échanger sur la situation et de s'engager sur des conditions d'un accueil digne et inconditionnel des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité à Strasbourg. A cette occasion, le collectif Nuit de la Solidarité a présenté les premiers résultats portant sur les personnes en « situation de rue » rencontrées lors de la nuit du 4 mars.

Marie-Claire CALOZ-TSCHOPP, Professeure titulaire de théorie politique et philosophie politique à l'Université de Lausanne, est ensuite intervenue sur ce qui fait "tenir la société", avec la notion fondamentale d'hospitalité, tout en réaffirmant le droit d'avoir des droits et la liberté politique de se mouvoir.

Mickaël LABBE, Maître de conférences en esthétique et philosophie de l'art à l'Université de Strasbourg, est quant à lui revenu sur l'augmentation de la précarité et sur les dispositifs urbanistiques mis en œuvre pour ne plus la voir. Il réclame un droit à la ville pour toutes et tous.

Les associations et personnes engagées dans le cadre de cette table ronde ont également **proposé aux candidats et candidates aux élections municipales à Strasbourg une [charte d'engagements](#)**.



Au-delà de cette mobilisation, les administrateurs-rices ont souhaité être vigilants-es sur les impacts sociétaux et sociaux de la crise sanitaire.

Dans ce cadre, l'association a maintenu, relancé et construit de nouveaux partenariats, conscient que c'est dans ces collaborations que l'après-crise pourrait se construire.

Ainsi en cohérence avec ses prises de positions antérieures, l'association ORIV a signé deux tribunes :

- L'une visant à consolider la capacité collective d'hospitalité à Strasbourg : « [Précarité à Strasbourg : pour un Monde d'après solidaire](#) ». Concrètement cette mobilisation a donné lieu à la rédaction d'une lettre ouverte adressée, en juillet 2020, à la préfète du Bas-Rhin et aux nouveaux élus-es de Strasbourg, par plusieurs associations visant à alerter sur la dégradation dans l'aide aux personnes en situation de précarité.
- L'autre visant à participer aux transitions écologiques, solidaires, sociales et démocratiques : « [Le réveil citoyen pour une Alsace écologique, sociale et solidaire !](#) ». La crise sanitaire a mis en exergue ce que nombre d'associations ou de citoyens-nes disent depuis longtemps : les inégalités inacceptables qui traversent notre société, la perte d'autonomie alimentaire des territoires, les conséquences désastreuses de la politique du « mieux avec moins » sur les services publics, l'impact environnemental de notre modèle économique sur la qualité de l'air par exemple, etc. Fort de ce constat, certains-es (associations ou citoyens-nes) émanant de réseaux différents, ont décidé de créer une Assemblée Citoyenne de Transition Ecologique et Sociale (A.C.T.E.S), en juillet 2020, pour construire et porter des propositions concrètes, articulant ces enjeux d'actualités.

### Des salariées au service du projet associatif

Le programme de travail, validé par les administrateurs-rices et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par une équipe de 8 salariées au cours de l'année 2020.



Les salariées qui ont porté les activités de l'ORIV sont :

- Céline ALBERT, Assistante fonction supports
- Emilie ARNOULET, Directrice de projets (basée à Reims)
- Gaëlle DONNARD, Directrice de projets
- Diane HÄSSIG, Responsable de la communication et de la documentation
- Murielle MAFFESSOLI, Directrice
- Caroline OBERLIN, Directrice de projets
- Laetitia ROCHER, Chargée de projets
- Martine THIEBAULD, Assistante de projets

## UNE ANNEE MARQUEE PAR L'ADAPTATION A LA CRISE SANITAIRE

Du fait de la crise sanitaire liée à la COVID 19, le gouvernement a été contraint de prendre des décisions qui, de fait et comme beaucoup d'autres structures, ont affecté le fonctionnement habituel de l'ORIV, le programme de travail prévu en 2020 mais aussi l'organisation du travail, la gestion du personnel et la gestion administrative.

10

### Des modalités de fonctionnement adaptées à la crise

Dès le 16 mars 2020, et l'annonce du confinement, le Bureau de l'ORIV a décidé de placer l'ensemble des salariées en travail à domicile et de ne pas recourir au chômage partiel dans la mesure où tout ou partie de l'activité de l'ORIV pouvait relever d'un travail à distance. Ce positionnement relevait également d'un souci de solidarité nationale. Finalement cette situation a perduré sur toute l'année 2020, même si ponctuellement il a été possible de revenir dans les locaux ou d'assurer des déplacements sur des territoires d'intervention.

Cette décision s'est accompagnée d'une révision du programme de travail en lien avec des discussions avec les financeurs de l'ORIV, en particulier l'État (via la DRDJSCS Grand Est) du fait de la part du financement de ce partenaire sur le budget de l'ORIV, en particulier en 2020.

A compter de mars 2020 et quasiment sur toute l'année, le rythme des réunions du comité technique qui réunissent des techniciens-nes de la DRDJSCS et de l'ORIV, instance préexistante à la crise sanitaire, s'est accéléré, à raison d'une réunion tous les 15 jours.

Cet espace de travail a permis de faire le point sur la situation, identifier les besoins des actrices et ajuster le programme de travail en fonction des enjeux identifiés.

La crise sanitaire a également eu un impact sur les modalités de travail en interne. Assez rapidement, face à la situation et à l'isolement de travail lié au télétravail, il a été mis en place des modes de travail permettant de se « rencontrer » régulièrement, d'échanger sur le contexte et sur les dossiers des unes et des autres. Ce fonctionnement a été ajusté en fonction de l'évolution de la crise.

Sur le plan du programme de travail lui-même et du lien avec les acteurs, après la phase de sidération (sur une partie du mois de mars), l'équipe a très rapidement souhaité s'inscrire dans une logique visant à « retisser » du lien avec les partenaires de travail habituels.

Cela s'est traduit par des contacts réguliers (téléphonique ou en visioconférence) mais aussi par la mise en place de temps dédiés (via la visioconférence) et d'une veille renforcée (recherches documentaires, partage d'expériences) afin à la fois de répondre aux demandes et sollicitations mais aussi d'assurer pleinement la fonction d'interpellation, de remontées d'enjeux, inscrite dans les statuts de l'ORIV...

### Une veille renforcée...

Cette fonction de veille et d'identification des situations et difficultés a d'ailleurs été mobilisée tant sur le plan régional que national.

Sur le plan régional, l'ORIV a assuré une veille documentaire. Elle a souhaité l'enrichir par la prise en compte des besoins des acteurs locaux et la mise en visibilité des initiatives prises par ceux-ci.

L'ORIV a ainsi été amené dès le début du confinement à adresser un mail à son réseau de partenaires (services de l'État à l'échelle départementale dans le domaine de la cohésion sociale, délégués-es du préfet, chefs-fes de projet, référents-es de collectivité, animateurs-trices de conseils citoyens, structures associatives d'éducation populaire...) afin d'avoir un retour « de terrain » sur la situation dans le cadre de la crise sanitaire et les réponses apportées mais aussi de se faire le relais des situations relevées.

Les réponses qui en ont résulté et les liens ainsi créés (qui ont perduré sur l'ensemble de l'année), ont permis :

- De rédiger une note de "situation" sur les effets de la crise sanitaire à l'échelle du Grand Est dans les quartiers de la politique de la ville
- De mettre en place et alimenter une page dédiée sur le site internet avec des informations sur les initiatives prises par les structures et/ou les collectivités à l'échelle des territoires mais aussi des liens vers de l'information plus générale sur la gestion de la crise sanitaire auprès de publics ne maîtrisant pas la langue française et/ou habitant les quartiers populaires. Cf. site internet : <https://www.oriv.org/des-ressources-pour-faire-face-a-la-crise-sanitaire-et-sociale>.

Sur le plan national, l'ORIV a participé tout au long de l'année à des temps d'échanges entre têtes de réseau nationaux à l'invitation de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Par ailleurs, l'ORIV a participé aux réflexions des groupes de travail nationaux mis en place par l'ANCT visant à contribuer à l'élaboration du plan de relance. Cette participation a donné lieu à une implication dans le cadre du groupe de travail "Animation, prévention et médiation sociale". L'ORIV a également participé à la production d'une note dans le cadre du réseau des centres de ressources politique de la ville (cf. page 24).

Enfin, et dans un souci d'anticipation et de prospective, l'ORIV dans le cadre de son accompagnement auprès de territoires en politique de la ville, a contribué à l'organisation (dès mai-juin 2020) de temps de travail en inter-acteurs sur un certain nombre de territoires. Ces réunions ont permis de faire un bilan sur la situation vécue par les habitants-es de quartiers politique de la ville en lien avec la crise sanitaire et sociale et de mieux identifier les leviers d'action pour faire face aux effets de cette crise.

## Des moyens dédiés pour agir

Pour réaliser ses missions et son projet associatif, l'association bénéficie de moyens émanant de différents financeurs :

- De l'État via des crédits de l'ANCT et de la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) Grand Est ainsi que du ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement de la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN).

L'année 2020 a été l'occasion de formaliser deux conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) (2020-2022) :

- L'une porte sur les financements État émanant de l'ANCT et de la DRDJSCS dans le cadre de la fonction de « centre de ressources régional de la politique de la ville ». Cette CPO relève d'un renouvellement de convention.
- L'autre repose sur une démarche nouvelle entre la DRDJSCS Grand Est et l'ORIV au titre des crédits intégration.

Par ailleurs, l'année 2020 a également permis le renouvellement de la convention dans le cadre du poste FONJEP<sup>7</sup> dont bénéficie l'ORIV.

<sup>7</sup> Fond de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

- De collectivités du Grand Est :
  - Ardennes métropole (08),
  - Epernay (51),
  - Chaumont Agglomération (52), Ville de Langres (52),
  - Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (55),
  - Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (57),
  - Eurométropole de Strasbourg (67), Ville de Saverne (67), Ville de Strasbourg (67),
  - Communauté d'Agglomération de Saint-Louis (68), Mulhouse Alsace Agglomération (68), Ville d'Illzach (68).
  
- De l'Europe et de la participation de l'ORIV à des réseaux nationaux.

## OUTILLER LES ACTEURS EN RESSOURCES / UNE FONCTION RESSOURCES TRANSVERSALE ET MUTUALISEE

### La gestion de la documentation

En 2020, le centre de documentation a été très peu ouvert au public du fait du contexte sanitaire. Il y a toute de même eu une quinzaine de visites au centre de documentation de l'ORIV, en dehors des périodes de confinement et de travail à domicile, ainsi que quelques demandes de documentation par mails.

Le fonds documentaire de l'ORIV est resté accessible grâce à la base de données du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) : <http://biblio.reseau-reci.org/>.

Cette base spécialisée sur les thématiques de l'immigration, l'intégration et la lutte contre les discriminations est mutualisée entre trois centres de ressources (Cofrimi en Occitanie, l'IREV dans les Hauts-de-France et l'ORIV dans le Grand Est).

Elle référence 6.000 titres d'ouvrages, 3.000 titres de rapports, d'études et plus de 1.000 articles...

Elle est consultable aussi bien par un public averti (chercheurs-ses, professionnels-les...) que par un public plus large (étudiants-es...).



En 2020, la base de données documentaire en ligne a reçu **11 038 visites de sa page d'accueil** (contre 5 938 en 2019), soit un accroissement de 85.9%.

La mise en place des statistiques de consultation via le logiciel de gestion documentaire donne des éléments d'informations complémentaires :

- Nombre de sessions (nombre de visites, quelle que soit la « page » consultée) : **77 953 en 2020** (94 812 en 2019).
- Nombre de consultations des notices via le permalink (lien précis et pérenne d'une notice, ce lien peut être placé dans une bibliographie par exemple ou être accessible via les moteurs de recherche) : **26 093 consultations en 2020** (près de 43 328 sur l'année 2019).
- **12 488 documents numériques consultés** (98 25 en 2019).  
Parmi les documents numériques consultés, on retiendra notamment des productions du réseau RECI : la bibliographie « Education -Discrimination, diversité, intégration, égalité des chances » (461 téléchargements contre 302 en 2019), le « Point de vue sur... La laïcité au service du lien social » (104 téléchargements).

Chaque année, à partir des ressources saisies régulièrement dans la base documentaire et d'une veille renforcée, différentes bibliographies sont réalisées ou mises à jour en lien avec les thématiques de travail du Réseau RECI.

En 2020, le réseau RECI a produit ou mis à jour les bibliographies suivantes :

- Bibliographie : « Discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire », Janvier 2020, 11p. <http://reseau-reci.org/wp-content/uploads/2020/12/Bibliographie-Prevenir-le-risque-de-discriminations-ethno-raciales-au-sein-du-syst%C3%A9me-scolaire.pdf>
- Bibliographie « Intégration », Juin 2020, 11 p. <http://reseau-reci.org/wp-content/uploads/2020/09/reseau-reci-bibliographie-integration-juin-2020.pdf>
- Bibliographie « Discriminations et santé », Novembre 2020, 14 p. Réalisée en partenariat avec Migrations Santé Alsace. [http://biblio.reseau-reci.org/doc\\_num.php?explnum\\_id=1395](http://biblio.reseau-reci.org/doc_num.php?explnum_id=1395)
- Bibliographie « Laïcité », Décembre 2020, 31 p. [http://reseau-reci.org/wp-content/uploads/2020/12/reseau-reci-bibliographie\\_laicite\\_decembre-2020.pdf](http://reseau-reci.org/wp-content/uploads/2020/12/reseau-reci-bibliographie_laicite_decembre-2020.pdf)

## La lettre d'information de l'ORIV

Cette lettre a pour objectifs :

- De diffuser des informations sur l'ORIV, mais également sur l'actualité de nos thématiques sur le plan national,
- De valoriser les nouveaux contenus mis en ligne sur son site (publications, évènements...),
- D'avoir plus de réactivité dans la diffusion de l'information,
- De toucher un public plus large (Région Grand Est) en matière de diffusion de l'information,



Onze lettres ont été diffusées au cours de l'année 2020, auprès de 1.200 personnes en moyenne. Le taux d'ouverture, c'est-à-dire le pourcentage de consultation de la lettre d'information de l'ORIV, est en moyenne de 19,5% pour l'année 2020.

Le taux de consultation est légèrement en baisse par rapport à 2019 et est à un seuil limite en termes de pertinence, car c'est le niveau de consultation est considéré comme bon au-dessus de 20%.

La parution de chaque lettre est également annoncée sur la page Facebook de l'ORIV<sup>8</sup>.

Vous pouvez les retrouver via le lien suivant : <https://www.oriv.org/lettre-dinformation/>

<sup>8</sup> <https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst>

## Le site internet

[www.oriv.org](http://www.oriv.org)

En 2020, il y a eu sur le site internet de l'ORIV :

- 7 590 visites (7 490 visites en 2019),
- 5 049 visiteurs-euses différents-es (contre 4 861 l'année précédente),
- 17 583 pages vues (contre 16 289 en 2019).

15



En 2020, les nouvelles publications mises en lignes sur le site internet de l'ORIV sont les suivantes :

- Synthèse du cycle d'échanges « Acteurs de la politique de la ville, repensons nos pratiques ! Cycle d'échanges sur le développement territorial et l'animation des contrats de ville en Meurthe-et-Moselle ».
- "Des quartiers comme les autres : les QPV à l'heure du vieillissement de la population" – Note de l'ORIV.
- Séance de codéveloppement avec le réseau des intervenants auprès des conseils citoyens du Grand Est. Apports méthodologiques.
- Accompagner les conseils citoyens : du sens à la mise en œuvre. Document ressource.
- La mise à jour du répertoire des conseils citoyens.
- « Programmes de Réussite Educative (PRE) » - Bibliographie-Ressources.
- Cités Educatives – Appui de l'ORIV et ressources.
- Note méthodologique "Constitution de réseaux territoriaux de prévention de la radicalisation".
- "Etude sur les parcours, pratiques et usages des habitants-es du nouveau parc privé de la Meinau" à Strasbourg.
- Rencontre du réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est (25 octobre 2019).
- Penser la lutte contre les discriminations avec le droit ! Retour sur les temps d'échanges organisés dans le cadre des Semaines de l'Égalité de la Ville de Strasbourg.

Il est également important de noter que le site internet de l'ORIV est de plus en plus un outil permettant de valoriser les multiples temps d'échanges organisés par la structure et les ressources présentées à ces occasions (supports d'intervention, dossiers documentaires...) :

- Retour sur la présentation du Rapport 2019 de l'ONPV.
- Retour sur le Cycle « Accès aux droits et aux services : Construire l'égalité à l'ère du numérique ».
- Retour sur le cycle de conférences « Enjeux migratoires ».
- Penser la lutte contre les discriminations avec le droit : Retour sur les temps d'échanges organisés dans le cadre des Semaines de l'Égalité de la Ville de Strasbourg.

- Retour sur le cycle de qualification « Favoriser l'égalité femmes-hommes dans les quartiers populaires ».
- Appui de l'ORIV dans le cadre de la politique régionale d'intégration des primo-arrivants.

## La page Facebook

<https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/>



Au cours de l'année 2019, un accompagnement sur les enjeux de communication a été assurée par Cécile Philibert. Une partie de l'équipe a suivi ce travail. Afin de faire connaître le travail de l'ORIV différemment, l'idée a émergée de créer une page Facebook. La page Facebook a donc été créé le 8 octobre 2019. Elle a pour vocation de donner à voir les productions, projets et activités de l'ORIV.

Les chiffres pour l'année 2020 :

- 301 abonnés-es (soit une augmentation de 84 personnes par rapport à 2019)
- 284 mentions « j'aime la page » (74 personnes en plus par rapport à 2019)
- 50 publications.

## Une veille quotidienne sur l'actualité

L'ORIV assure une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées...) par le biais d'outils numériques spécifiques. Cette veille est ensuite partagée à toute l'équipe.

C'est un appui indispensable pour lui permettre de répondre aux demandes des acteurs et aux sollicitations adressées au centre de documentation.

Outre ce travail de veille en interne, l'ORIV participe également à trois autres démarches de veille.

### 1. Au Club de veille du Réseau des Centres de ressources politique de la ville.

Il propose une démarche de veille collaborative. Cela implique une veille quotidienne de l'actualité de la politique de la ville. Cette veille alimente un panorama de la presse du Réseau des Centres de ressources politique de la ville.

<http://www.scoop.it/t/actualite-politiquedelaville>





## 2. À la démarche de veille mutualisée menée par le Réseau RECI.

Ce travail collaboratif permet un réel partage des informations recueillies par tous les membres et une meilleure réactivité par rapport à l'actualité.

Cette veille alimente le panorama de presse du Réseau RECI, sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations. Cet outil a bénéficié de 826 visites en 2020 et 682 visiteurs-euses différents-es (contre 988 visites et 700 visiteurs-euses différents-es en 2019). 126 articles ont été relayés sur le Scoop.it.



<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>

Ce travail de veille permet également de repérer des actualités pertinentes à mettre en ligne sur le portail européen sur l'intégration. Ce site internet propose des informations et des « bonnes pratiques » relatives à l'intégration des migrants-es (cf. ci-dessous).

## 3. Par ailleurs, ce travail de veille est valorisé via un panorama de presse en ligne sur l'actualité de la laïcité.



Il a été réalisé dans le cadre de l'appui que l'ORIV assure auprès de l'État dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » (cf. page 44). <https://www.scoop.it/t/laicite-6>

Cet outil a bénéficié de 698 visites en 2020 et de 279 visiteurs-euses différents-es en 2020 (contre 460 visites et 207 visiteurs-euses différents-es en 2019). 83 articles ont été relayés sur ce scoop-it (contre 43 en 2019).

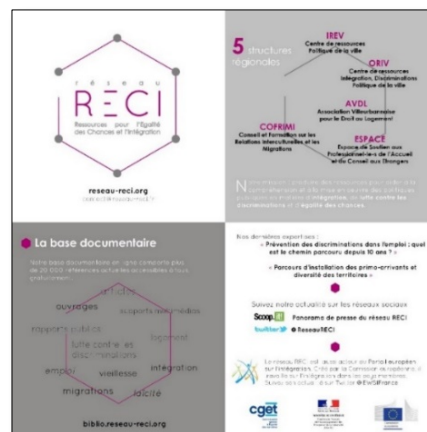
## PRODUIRE DES RESSOURCES PAR LE BIAIS DES RESEAUX NATIONAUX

### Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration)

L'ORIV participe au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) depuis sa création en 2005. Il fait partie des fondateurs de la structure.

Ce Réseau entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine.

En 2020, il était composé de cinq structures assurant une fonction ressources dans les domaines précités, à savoir : AVDL (Association Villeurbanaise pour le Droit au Logement) ; COFRIMI (Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations) ; ESPACE (Espace de Soutien aux Professionnels-les de l'Accueil et du Conseil aux Étrangers) ; IREV (Institut régional de la Ville) et ORIV.



18

### La mise en réseau

Les **réunions du réseau** permettent la mise en commun des projets et donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année, mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail.

Traditionnellement organisées sous forme de réunions de deux jours, accueillies en alternance par les différents membres du Réseau ou des structures partenaires à Paris, l'organisation a été revue pour tenir compte de la crise sanitaire. Ainsi, outre les temps de travail dédiés aux chantiers et/ou aux relations partenariales, le Réseau s'est réuni aux dates suivantes : 30 et 31 Janvier 2020 (Paris), 26 et 27 mars, 2 avril, 18 et 19 juin, 9 octobre et 19 et 20 novembre.

### La documentation et la veille : au cœur de la mise en réseau

La **fonction documentaire** au sein du Réseau RECI constitue son activité de base. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation d'une base de données bibliographiques commune (cf. page 13) : <http://reseau-rci.org/>

Un travail de veille de l'actualité est réalisé par les différents membres du réseau, pour alimenter un **panorama de la presse** dans les champs de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations (cf. page 17)

### La production de notes et l'organisation de temps d'échanges

La **production de notes et l'organisation de temps d'échanges** font également partie des objectifs du réseau. À ce titre, et dans le cadre du programme de travail commun, l'ORIV a plus particulièrement travaillé sur les trois chantiers présentés ci-dessous.

## Les discriminations dans le champ scolaire

Dans la poursuite des réflexions engagées en 2019, le réseau RECI a organisé le **30 janvier 2020, à Paris, un séminaire « fermé » sur la prévention des discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire.**

À cette occasion, le réseau s'est entouré de chercheurs et de professionnels du champ éducatif et de la prévention et de la lutte contre les discriminations. Cette journée qui a regroupé une trentaine d'acteurs-rices, a ainsi permis de présenter l'état de la recherche en cours mettant en exergue les effets des discriminations ethno-raciales sur le système scolaire français.

Les objectifs de ce séminaire étaient de :

- Partager les connaissances relatives aux discriminations ethno-raciales au sein du système scolaire et clarifier les liens entre inégalités scolaires et sociales ainsi que les discriminations.
- S'interroger collectivement, à partir d'expériences ciblées, sur les freins et leviers permettant de diminuer le risque discriminatoire au sein des pratiques professionnelles.
- Échanger sur les enjeux de politiques territorialisées partenariales afin de contrer le caractère systémique des discriminations qui peuvent conduire à renforcer les inégalités scolaires et sociales.



Ce séminaire a permis de favoriser des regards croisés entre acteurs investis et impliqués dans la prévention des discriminations ethno-raciales (Ville de Villeurbanne, Académie de Metz Nancy, Bordeaux) et d'autres acteurs dont les réflexions pourraient s'avérer utiles, comme ceux intervenant dans le champ des cités éducatives (ANCT, Cité éducative de Roubaix).

À l'issue de ce séminaire, une synthèse des travaux et un webdocumentaire ont été mis en ligne sur le site du réseau RECI :

<https://spark.adobe.com/page/yzck6qymCs9d8/>

Ce webdocumentaire a été conçu afin de regrouper les principales ressources et apports du séminaire.

## L'optimisation des parcours d'intégration

Le réseau RECI a conçu un module d'échanges de pratiques, permettant de répondre à l'enjeu de « renforcement de la formation ou de la qualification des acteurs en charge de mettre en place les parcours d'intégration dans les territoires ». Il est déployé depuis quelques années sur différents territoires.

En 2020, ce fut le cas sur le territoire des Hauts-de-France. Il a abouti à la co-animation, avec la préfecture de région des Hauts-de-France, d'un comité de pilotage régional pour l'intégration des primo-arrivants le 17 septembre 2020, à Lille. Il a été organisé en présence de Agnès FONTANA, directrice de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) au ministère de l'Intérieur et de Michel LALANDE, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord et Laurent BUCHAILLAT, secrétaire général pour les affaires régionales.

Plus de 80 personnes ont assisté à ce séminaire en visio-conférence. Elles représentaient l'ensemble des services de l'État à l'échelle départementale, mais également les opérateurs tels que l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et l'ensemble des associations partenaires.

Le réseau RECI a mis à disposition des ressources et a réalisé une bibliographie diffusée à cette occasion.

Suite à ce comité de pilotage, un webdocumentaire « Optimiser les parcours d'intégration » Capitalisation des travaux menés en Hauts-de-France » a été créé.



Au-delà de la présentation des temps d'échanges issus de ce comité de pilotage et des supports créés à cette occasion, ce dernier a été enrichi d'interviews d'acteurs permettant de valoriser des actions menées en Hauts-de-France.

<http://reseau-reci.org/optimiser-les-parcours-dintegration-capitalisation-des-travaux-menes-en-hauts-de-france/>

Par ailleurs, le Réseau RECI, via une intervention de l'ORIV qui a eu lieu le 10 mars 2020, a apporté ses ressources auprès de la ville de Nantes et de la Métropole de Nantes lors d'une réflexion interservices quant à la refonte de la politique d'intégration. A cette occasion, un support a été réalisé « Intégration et politique d'intégration : histoire et sens de l'action ».

### Portail européen sur l'intégration

Depuis avril 2009, la Commission européenne porte un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>.

Il a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.



En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV, assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, incluant notamment celles relatives à la lutte contre les discriminations. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

En 2020, le Réseau RECI a **mis en ligne plusieurs ressources sur le portail** : 8 actualités, 16 documents. Des résumés analytiques permettent de se saisir rapidement des informations proposées.

Le réseau a également **valorisé**, au cours de l'année, [cinq expériences sur le portail](#) :

- Un jury citoyen pour l'accueil des personnes migrantes à Villeurbanne – Expérience portée par la Ville de Villeurbanne et le CCO (Laboratoire d'innovation sociale et culturelle villeurbannais)
- Testing sur l'accès au prêt immobilier et au prêt à la création d'entreprise - Expérience portée par la Ville de Villeurbanne
- Formation de français favorisant l'embauche d'étrangers dans l'agroalimentaire – Expérience portée par le Conseil Régional de Bretagne
- HOPE (Hébergement, Orientation, Parcours vers l'Emploi) – Expérience portée par l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)
- INTÉGRACODE – Expérience portée par le réseau Mob'in.

21

En 2020, les coordinateurs nationaux, dont le Réseau RECI, ont également été sollicités par la Commission Européenne, pour rédiger **deux contributions**.

- [La prise en compte des migrants dans l'Union Européenne face à l'impact de la pandémie de COVID-19](#)

S'assurer que les migrants aient accès à toutes les informations nécessaires concernant les mesures liées à la pandémie de COVID-19 est un enjeu important au sein de l'Union européenne. À ce titre, depuis le début de la crise sanitaire, les coordinateurs nationaux mettent en ligne sur le Portail européen sur l'intégration un certain nombre de réponses apportées par les autorités nationales et locales, la société civile et les organisations internationales des différents pays membres, dont la France. Ils font également remonter les réactions et inquiétudes exprimées par les associations de migrants face aux impacts de la pandémie sur les conditions de vie des migrants et les incidences sur les procédures en cours (titres de séjour, etc.).

- [Cartographie des principales organisations de migrants dans chaque État membre](#)

Début août 2020, la Commission européenne a demandé aux coordinateurs de faire remonter une sélection des principales organisations de migrants (avec une présentation détaillée de celles-ci) qui sont consultées et impliquées dans l'élaboration des politiques publiques en matière d'intégration, dans les différents États membres. Ceci pour appuyer notamment dans sa réflexion sur le nouveau plan d'action européen en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-2027, qui a été présenté en novembre 2020.

Enfin, le Réseau RECI, représenté par l'ORIV, a participé à une rencontre qui s'est tenue en visioconférence sur deux matinées en novembre 2020, en présence de représentants de la Commission européenne, du Migration Policy Group et des 28 coordinateurs nationaux.

## Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville

Les Centres de Ressources Politique de la Ville, implantés dans 19 régions (dont 4 en outre-mer), exercent auprès des acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville (cohésion sociale, développement économique et rénovation urbaine) une mission de qualification et d'animation de la réflexion collective avec le soutien de toutes les institutions concernées, en particulier l'État et les collectivités territoriales.



Le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) s'appuie juridiquement sur Question de Ville (association des Directeurs et Directrices de centre de ressources) dont la directrice de l'ORIV assure la coprésidence.

Le réseau s'est doté, en 2017, d'un site portail alimenté par les différents centres de ressources : [www.reseau-crpv.fr](http://www.reseau-crpv.fr)

Un travail de veille de l'actualité est réalisé par les différents membres du réseau, pour alimenter un panorama de la presse dans le champ de la politique de la ville (cf. page 16).

L'inscription de l'ORIV dans le cadre de ce réseau se traduit **par la participation et/ou l'organisation de différents types de réunions (sur sollicitation de l'ANCT), la participation à des groupes de travail thématiques ou métiers ainsi que la production de notes**. Ces sollicitations relèvent habituellement de la mise en œuvre du cadre de référence<sup>9</sup> qui lie les centres de ressources politique de la ville à l'ANCT, mais le contexte particulier de 2020 a donné lieu à des sollicitations complémentaires, dans le contexte de crise et de déploiement de certains dispositifs (cités éducatives, quartiers d'été...).

### La participation aux réflexions nationales et à différentes réunions

L'inscription de l'ORIV dans le cadre de ce réseau s'est traduite en 2020 par la participation et/ou l'organisation de différents types de réunions :

- Groupes de travail nationaux et/ou réunions de travail / temps d'échanges (à la demande de l'ANCT et/ou du ministère de la Ville) dans le cadre d'un travail de veille sur les impacts de la crise sanitaire sur les habitants-es des quartiers prioritaires, sur la réflexion autour du plan de relance, sur les nouveaux dispositifs mis en place (Quartiers d'été, Quartiers d'automne...).
- Comité technique de suivi à l'invitation de l'ANCT dans le cadre de l'animation nationale des CRPV.
- Réunions entre directeurs-trices des centres de ressources.

Dans le cadre des réflexions nationales concernant le plan de relance pour les quartiers prioritaires de la ville faisant suite à la crise sanitaire liée à l'épidémie covid-19, le réseau national des centres de ressources politique de la ville a été mobilisé, comme d'autres acteurs, pour partager les constats et faire des propositions à court et moyen termes pour améliorer la situation des habitants-es des quartiers prioritaires.

L'ANCT a ainsi initié six groupes de travail avec pour objectifs de parvenir rapidement, sur la base de constats et diagnostics partagés, à des propositions opérationnelles qui puissent être prises en compte par le gouvernement.

<sup>9</sup> [http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre\\_de\\_reference-crpv-bat.pdf](http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf)

L'ORIV s'est plus particulièrement mobilisé dans le cadre du groupe de travail « animation, prévention et médiation sociale » et dans la production de la note suivante : <http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2020/05/ANCT-GT-Animation-Contribution-RNCRPV2.pdf>

L'ensemble des propositions produites par les centres de ressources dans le cadre du plan de relance pour les quartiers prioritaires de la ville sont accessibles via le lien suivant : <http://www.reseau-crpv.fr/les-propositions-des-centres-de-ressources-pour-le-plan-de-relance-pour-les-quartiers-prioritaires-de-la-ville/>

### Les groupes de travail internes au RNCRPV

Différents groupes de travail ont été mis en place, depuis 2019, au sein du réseau national des CRPV, visant à permettre l'échange de pratiques et la co-qualification entre les équipes. Sept groupes de travail ont fonctionné en 2020.

Parmi ceux-ci, l'équipe de l'ORIV s'est mobilisée comme suit :

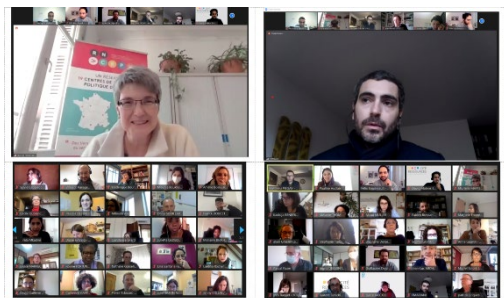
- « Club égalité femmes-hommes » : co-animation
- Groupe de travail « prévention des radicalités » : co-animation
- Groupe de travail « participation des habitants » : participation puis co-animation
- Groupe de travail « santé » : participation
- Groupe de travail « éducation » : participation

Si chaque groupe gère de façon autonome ses objets et modalités de travail, le groupe « Education » présente une particularité puisqu'il a donné lieu à un travail plus étroit avec l'ANCT dans le cadre d'un appui à l'animation nationale des cités éducatives.

Par ailleurs, cette structuration du réseau national en groupes thématiques a facilité l'implication des membres de CRPV dans les « groupes de travail relance » organisés par l'ANCT au printemps 2020.

### La rencontre des équipes des CRPV

La 5ème rencontre nationale des équipes des CRPV s'est tenue les 28 et 29 janvier 2021 en visio-conférence. Initialement prévu dans le courant de l'année 2020 à Marseille, ce regroupement a été préparé par un groupe de volontaires issus de différents CRPV. Pour s'affranchir des contraintes techniques et permettre à tous de se ressourcer pleinement lors de ce temps fort annuel, l'animation et l'appui technique ont été confiés à Accolades.



Cette rencontre a été l'occasion pour les équipes des CRPV, et leurs présidents-es, accompagnées des équipes de l'ANCT, des référents politique de la ville des services régionaux de l'État (SGAR, DRDJSCS), d'échanger sur l'actualité de la politique de la ville, de poursuivre ou d'engager des travaux communs dans le cadre d'ateliers thématiques, et de s'interroger sur l'avenir de cette politique publique et ses grands enjeux accompagnés d'experts-es et de personnalités issues d'autres réseaux professionnels. 180 personnes ont participé à cette rencontre dont 120 salariés des CRPV, et toute l'équipe de l'ORIV.

Plus d'informations sur le site du réseau : <http://www.reseau-crpv.fr/regroupement-national-des-equipes-des-centres-de-ressources-politique-de-la-ville/>

## La participation au dispositif national « Cités éducatives »

Le programme national des Cités éducatives, issu d'expériences de terrain, se donne l'ambition de conforter le rôle de l'école, garantir la continuité éducative, et ouvrir le champ des possibles aux 450 000 enfants, élèves et jeunes de 0 à 25 ans des grands quartiers concernés. Prenant appui sur le travail d'accompagnement mené au niveau régional et local (cf. page 39), le RNCRPV a proposé de contribuer sur la durée du programme à l'animation ainsi qu'à l'observation des Cités éducatives au niveau national.

Cette proposition reposait sur plusieurs enjeux visant à garantir le déploiement des Cités éducatives :

- Contribuer à la mise en réseau des différentes Cités éducatives et de leurs acteurs ;
- Favoriser la montée en qualification collective des acteurs des Cités éducatives afin de construire une culture commune ;
- Communiquer et valoriser les initiatives inspirantes menées par les Cités éducatives ;
- Capitaliser et appuyer l'observation nationale.

L'ORIV a fait partie des quinze centres de ressources qui se sont engagés dans cet appui. Concrètement cela s'est traduit par :

- La mobilisation dans le cadre de préparation du Plan de relance et a ainsi participé aux travaux à l'invitation de l'ANCT.
- La préparation de la « rentrée des Cités éducatives », qui s'est tenue le 23 septembre 2020, en appui de la coordination nationale, ainsi que la co-animation de certains temps (ceux dédiés à l'égalité femmes-hommes ainsi qu'aux dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance) et a réalisé les synthèses des échanges.
- La participation à certaines réunions du comité national d'observation et d'évaluation (CNOE) des Cités éducatives.

Le partenariat et la communication régulière avec l'ANCT et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), pilotes nationaux du programme, qui résultent de cet engagement, permettent à l'ORIV d'adapter au mieux son accompagnement local aux enjeux nationaux.

## La rédaction de contributions

Le Réseau a réalisé deux publications liées à l'impact de la crise sanitaire sur les QPV et la Politique de la Ville, dans lesquelles l'ORIV s'est particulièrement impliqué.



### L'impact de la crise liée au COVID-19 sur les habitant.e.s des quartiers prioritaires de la Politique de la ville

Regard des directeur.trice.s des CRPV

Si la crise du coronavirus et les mesures de confinement nécessaires mises en place par le gouvernement à partir du 16 mars 2020 bouleversent la vie de l'ensemble des Français, elles sont un nouveau révélateur des inégalités sociales et économiques qui marquent les territoires prioritaires de la Politique de la ville.

En effet, les habitant.e.s des "QPV" :

- sont confronté.e.s à des difficultés réelles et spécifiques en matière de logement - sur-occupation, insalubrité - complexifiant le confinement ;
- relèvent de configuration familiale amplifiant les risques psychologiques du confinement (familles monoparentales, familles issues de migration récente...);
- connaissent des problématiques déjà avérées du fait de la dématérialisation (accès et usage du numérique) et amplifiées du fait de la fermeture des accueils

Une première note a été publiée en avril 2020. Rédigée par les directeurs et directrices de CRPV, elle vise à éclairer la réflexion locale et nationale quant à l'épidémie et son impact sur les habitants-es des quartiers prioritaires ainsi que sur le fonctionnement des écosystèmes d'acteurs locaux. Articulée par thématique, elle vise à alerter sur les enjeux à court terme, mais aussi propose un regard prospectif dans une logique de sortie de crise.

À consulter sur <http://www.reseau-crpv.fr/publication/limpact-de-la-crise-liee-au-covid-19-sur-les-habitant-e-s-des-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville/>



La seconde contribution répond à l'appel à contribution annuel prévu dans le cadre de référence des CRPV. Si habituellement ces contributions sont rédigées par chaque centre, le contexte exceptionnel a plaidé pour une contribution collective. Elle a été remise fin novembre à l'ANCT.

À partir de l'observation des expériences locales et des échanges avec les acteurs-rices des territoires (services de l'État, élus-es et techniciens-nes des collectivités, associations, collectifs d'habitants-es) et de l'analyse des dynamiques territoriales, deux dimensions émergent plus particulièrement : l'enjeu de proximité dans l'intervention des acteurs-rices et les modalités de coopération. Cette note a ainsi permis d'identifier plusieurs conditions sur lesquelles s'appuyer face aux défis de la crise. En cela, elles donnent des clés pour renforcer la résilience des territoires et de leurs habitants-es.

À consulter sur <http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2021/04/Quartiers-populaires-PV-covid-19-RNCRPV-Contribution-2020.pdf>



## SOUTENIR L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

### Réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est

L'ORIV anime depuis 2017 le réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est. Il vise à créer une culture commune entre les acteurs-rices chargés-es de l'animation et de l'accompagnement des conseils citoyens. Il s'agit à la fois de services de l'État, de représentants-es de collectivités, de structures porteuses, d'animateurs-rices voire de conseillers et conseillères citoyens-nes engagés-es dans l'animation.

Deux temps, d'une demi-journée chacun, ont été organisés en mai (15 et 19 mai 2020), pour reprendre contact suite au confinement et vérifier la pertinence et l'intérêt d'organiser des temps d'échanges réguliers entre les membres du réseau en visio-conférence. Suite à cela, l'ORIV a initié au cours de l'année, une série de rencontres, toutes à distance. Ce format s'est avéré particulièrement pertinent pour la mise en réseau à l'échelle de l'ensemble des territoires du Grand Est.

#### Éléments clés

Temps collectif : 2 demi-journées (visio)  
14 participants-es à chaque fois (28 personnes en cumulé)

### Séances de codéveloppement

Afin de s'inscrire dans une démarche d'apprentissage collectif sur la durée, deux temps sous forme de codéveloppement ont été organisés le 2 juillet et le 1er décembre.

faire vivre le réseau et favorise la mobilisation de l'intelligence collective, il est apparu pertinent de mettre à disposition des acteurs-rices la méthodologie utilisée.

Ces séances de codéveloppement visent à la résolution de problèmes rencontrés au quotidien dans les pratiques des intervenants-es dans un format de travail où le « nous » se met au service du « je ». En effet, la réponse aux difficultés rencontrées (à partir de la mise en avant d'une situation par un des membres du groupe) est trouvée dans le cadre des échanges.

Les temps de co-développement ne donnent pas lieu à compte-rendu, l'enjeu résidant dans la démarche plus que dans le résultat. Mais dans la mesure où cette méthode s'avère particulièrement intéressante pour



C'est dans cette perspective qu'a été réalisée la note « Séance de codéveloppement avec le réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est » <https://www.oriv.org/documents/seance-de-codeveloppement-avec-le-reseau-des-intervenants-es-aupres-des-conseils-citoyens-du-grand-est-apports-methodologiques/>

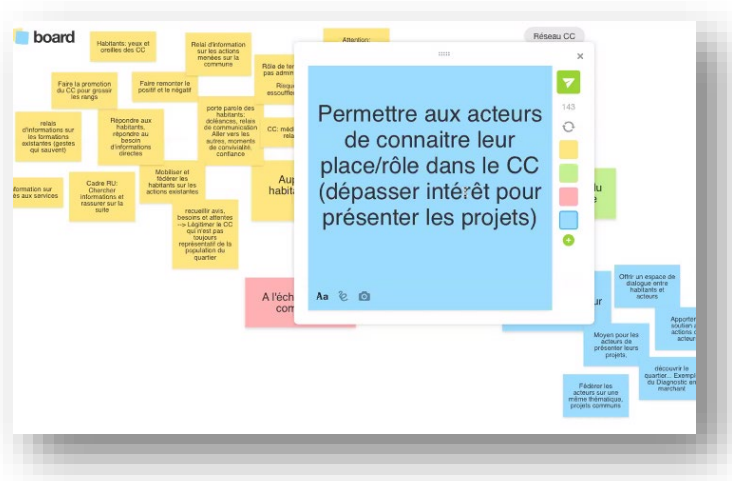
#### Éléments clés

Temps collectif : 2 demi-journées (visio)  
14 et 24 participants-es (38 personnes en cumulé)  
Ressources : note méthodologique

## Cycle de co-qualification

Un cycle de qualification de 4 matinées a été également proposé au réseau.

Ce dernier s'est tenu en octobre 2020 (les 7, 8, 15 et 16 octobre) et visait à repenser le fonctionnement et la posture d'accompagnement des intervenants-es auprès des conseils citoyens.



Alternant entre des temps d'apports de contenus, des temps de réflexion individuelle et des échanges en sous-groupes, ces séances ont permis d'aborder les sujets suivants :

- le cadre de la politique de la ville et des conseils citoyens, leur écosystème,
- la communication et le rôle du conseil citoyen sur le territoire,
- les dynamiques de groupe et la fonction d'accompagnement,
- la mobilisation des habitants-es et la posture d'accompagnement.



Ce cycle de qualification a fait l'objet d'un document-ressource « **Accompagner les conseils citoyens : du sens à la mise en œuvre** » dans une perspective de diffusion et d'appropriation des différents outils et concepts abordés lors des séances, au-delà des personnes ayant pu y participer.

Pour y accéder : <https://www.oriv.org/documents/accompagner-les-conseils-citoyens-du-sens-a-la-mise-en-oeuvre-document-ressource/>

**Éléments clés**

Temps collectif : 4 demi-journées (visio)  
 27, 35, 42 et 34 participants-es (138 personnes en cumulé)  
 Ressources : note méthodologique

## Conseils citoyens : appui sur sites

Au-delà des temps organisés en direction du réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens, l'ORIV intervient sur site, à la demande des acteurs-rices locaux et/ou des animateurs-rices de conseils citoyens eux-elles-mêmes.

Au cours de l'année 2020, l'ORIV a été amené à intervenir plus particulièrement sur 4 territoires. Les démarches engagées sont présentées ci-dessous.

### Conseils citoyens – Eurométropole de Strasbourg (67)

L'ORIV a été sollicité par la direction de projet politique de la ville de l'Eurométropole de Strasbourg pour accompagner la présentation du rapport annuel (sur la mise en œuvre de la politique de la ville) aux conseils citoyens.

Une matinée d'échanges a été organisée le 18 janvier avec les services thématiques pour

présenter les principaux enseignements du rapport annuel et favoriser les échanges entre conseillers et conseillères. L'ORIV a participé à la préparation de ce temps et à l'animation des stands le jour même. Environ 75 personnes y ont participé, dont 56 conseillers-ères citoyens, 17 agents-es de l'EMS et deux agents-es de l'État.

### Travail inter-acteurs sur le rôle et la place des conseils citoyens - Frouard (54)

En Meurthe-et-Moselle, ce sont les services de l'État (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et la Ville de Frouard (élus-es et techniciens-nes) qui ont sollicité l'ORIV dans la perspective d'une relance du conseil citoyen. Cela s'est traduit par un temps de travail qui s'est tenu le 8 décembre (6

participants-es), en visioconférence. Il a plus particulièrement porté sur les modalités de mobilisation des publics pour la relance et le fonctionnement du conseil citoyen. Le compte-rendu de la séance a été transmis aux participants-es.

### Conseil citoyen – Saint-Louis (68)

L'ORIV assure, depuis la signature du contrat de ville sur Saint-Louis, un appui auprès du conseil citoyen. Il se traduit par des échanges avec l'animatrice du conseil citoyen et la participation à certaines réunions de celui-ci. À l'occasion de ces réunions, l'ORIV apporte des ressources sur la politique de la ville, revient sur les enjeux locaux avec les conseillers-ères citoyens ou encore suscite

les discussions à partir des travaux menés par ailleurs dans le cadre du contrat de ville (rapport annuel, évaluation à mi-parcours). Au cours de l'année 2020, au-delà des échanges avec l'animatrice du conseil citoyen, l'ORIV a participé à trois réunions du conseil citoyen (7 juillet, 15 septembre et 13 octobre).

### Conseil citoyen – Wittenheim (68)

Le conseil citoyen de Wittenheim s'est mobilisé autour des enjeux de « gestion urbaine et sociale de proximité ». Dans ce cadre, et à la demande à la fois de l'animatrice du conseil citoyen et des conseillers-ères citoyens-nes, l'ORIV a assuré un appui dans le cadre de la réflexion. Cela s'est traduit par de nombreux échanges en direct avec l'animatrice et la participation à différents temps de travail à Wittenheim :

- Trois réunions avec des membres du conseil citoyen : 7 février, 7 juillet et 1er septembre.
- Une réunion en inter-acteurs à l'échelle de la Ville de Wittenheim (en présence de représentants de différents services de la Ville, de la Police, des bailleurs, des établissements scolaires...) qui s'est tenue le 8 septembre en matinée,
- Un diagnostic en marchant le 14 octobre 2020 en soirée.

#### Éléments clés

Des modalités d'intervention adaptées aux contextes locaux et sur des temps plus ou moins longs.

Une logique de proximité difficile en période de confinement.

Conseillers citoyens concernés : quatre-vingts conseillers citoyens différents.

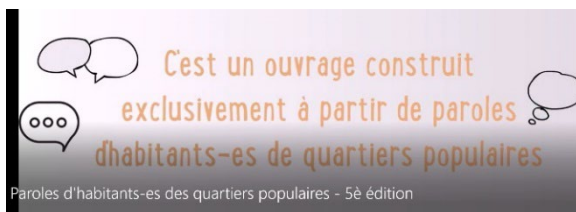
Autres acteurs concernés : une quarantaine.

## Le rapport « Paroles d'habitants-es des quartiers populaires »

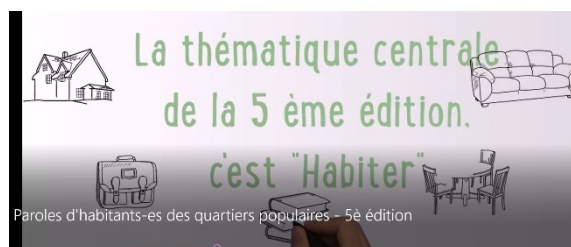
Initiée en 2011, par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) et l'association Question de ville, association des directeurs-trices des centres de ressources politique de la ville, la démarche « rapport paroles d'habitants-es des quartiers populaires » s'appuie sur un constat partagé : la parole des habitants-es des quartiers populaires n'est pas suffisamment prise en compte par la politique de la ville et plus largement par les politiques publiques.

Afin de valoriser la place des habitants-es des quartiers populaires en tant qu'acteur-riche à part entière de l'action publique, le rapport « Paroles d'habitants-es » leur donne la parole et est construit à partir de leurs constats et attentes.

Il paraît tous les deux ans dans la mesure où le recueil de ces paroles nécessite un travail spécifique tant dans la mobilisation de la parole que dans la valorisation de celle-ci à travers la conception du rapport.



L'année 2020 s'est imposée comme une année particulière pour cette démarche qui s'appuie fortement sur un travail en proximité. Le confinement du printemps 2020, puis celui



29

de l'automne ainsi que les périodes sous fortes contraintes sanitaires (limitation des rassemblements, etc.) ont nécessité des ajustements. Différentes méthodes ont ainsi été mobilisées pour recueillir cette parole : visioconférence collective ou individuelle, collecte de paroles sous forme d'entretien par téléphone ou « au domicile » (sur le palier essentiellement). D'autres types de supports sont venus compléter ces entretiens : carnets de confinement, questionnaires, etc.

Malgré ces difficultés, pour l'année 2020, 250 habitants-es, 22 centres sociaux et 4 centres de ressources politique de la ville (dont l'ORIV) ont participé. Ce sont plus d'une quarantaine d'heures de débats qui ont été collectés et retranscrits et qui seront valorisés en 2021 par la publication et la diffusion du rapport.

L'ORIV a accompagné la réflexion au niveau des centres socio-culturels mobilisés dans le Grand Est en proposant son appui pour recueillir la parole, en coordonnant les CSC mobilisés, ou encore, en apportant des précisions méthodologiques. L'ORIV a aussi contribué au travail d'élaboration de la méthode et du rapport lors des réunions organisées à l'échelon national par la FCSF.

### Éléments clés

Une implication forte pour mobiliser de la parole.  
Ressources : production d'un rapport (diffusion en 2021).

## PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES NON-DISCRIMINATOIRES

### Prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les contrats de ville

L'ORIV, dans le cadre de ses missions de centre de ressources, a permis aux acteurs et actrices de la politique de la ville de se sensibiliser aux enjeux de l'égalité Femmes-Hommes (EFH).

30

### Sensibilisation au budget intégrant l'égalité femmes-hommes

En 2020, l'ORIV a été sollicité par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) du Bas-Rhin sur les enjeux de l'EFH en politique de la ville. Suite à un premier échange, en juillet 2020, et après consultation des autres délégations départementales, il a paru intéressant de construire un temps dédié sur le budget intégrant l'égalité.

Dans cette perspective, l'ORIV a proposé une matinée d'échange, le 21 septembre 2020, à l'ensemble des DDFE du territoire Grand Est en lien avec la Délégation régionale aux droits des Femmes et à l'Égalité autour de la mise en place du budget intégrant l'égalité dans les territoires, et ce à partir d'une note

de contexte réalisée sur ce même sujet. 8 délégations départementales sur 10 étaient représentées.



Cette note est consultable : [https://www.oriv.org/wp-content/uploads/ORIV\\_note-Contexte-Budget-integree-Egalite\\_septembre2020.pdf](https://www.oriv.org/wp-content/uploads/ORIV_note-Contexte-Budget-integree-Egalite_septembre2020.pdf)

### Cycle de qualification sur l'Égalité Femmes-Hommes

Les 17 novembre et 10 décembre, plus d'une vingtaine d'acteurs-trices de la politique de la ville du Grand Est ont participé à au cycle de qualification « [Favoriser l'égalité femmes-hommes dans les quartiers populaires](#) ».

Animés par Claudy Vouhé, cheffe de projet chez l'Etre Egale, ces deux jours ont permis aux participants-es de disposer d'une culture commune de l'égalité femmes-hommes, de

s'en approprier les enjeux et de disposer d'outils méthodologiques pour appuyer les professionnels-les de leurs territoires.

Une bibliographie a été réalisée à l'occasion de ce cycle de qualification : <https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv-biblio-egalite-femmes-hommes-2020.pdf>

La communication de l'ORIV sur le sujet de l'égalité femmes-hommes a amené certaines collectivités à solliciter l'association. Suite à ces contacts, des démarches de sensibilisation sont prévues en 2021, c'est notamment le cas auprès de la communauté d'agglomération de Porte de France Thionville (57).

#### Éléments clés

Un nouveau chantier de réflexion : l'égalité femmes-hommes  
Logique de qualification en direction d'une trentaine de personnes  
Production de documents à usage des participants.

## Accès aux droits et aux services : construire l'égalité à l'ère du numérique

L'accès aux droits sociaux et aux services est de plus en plus mis en question par les processus de dématérialisation et les démarches en ligne. Cette dynamique s'accélère, avec l'échéance de 2022, date à laquelle l'ensemble des services et procédures devra être dématérialisé. Elle est une des préoccupations majeures des acteurs-rices et des professionnels-les de l'intervention sociale. Cette dernière a été renforcée par la crise sanitaire qui a mis en évidence la place centrale du numérique dans les existences de chacun-e mais qui a révélé les fortes inégalités d'accès pour certains publics.

En 2020, l'ORIV a organisé un cycle de sensibilisation et d'échanges en direction des professionnels-les du Grand Est sous forme de visioconférence pour traiter des enjeux d'égalité d'accès aux droits à l'ère du numérique.

Afin de répondre au mieux aux enjeux des différents-es acteurs-rices, le programme a été élaboré avec l'appui d'un **groupe de travail composé d'une quinzaine de professionnels-les** intervenant dans différents domaines concernés par les enjeux d'accès aux droits via le numérique. Il s'est réuni à trois reprises (11 juin, 3 septembre et 26 novembre).

Ces temps d'échange ont permis de construire **un cycle autour de trois séquences**. Chacune d'entre elles se compose d'un temps d'intervention en plénière avec un intervenant-chercheur sur un sujet ciblé suivi d'un temps d'atelier avec un nombre plus restreint de participants-es (afin de favoriser les échanges).

Les deux premières séances du cycle ont eu lieu en 2020, la dernière en 2021.

Pour 2020, les sujets traités ont été les suivants :

- 6 novembre 2020 - **Pascal Plantard**, Professeur d'anthropologie des usages des technologies numériques, à l'Université Rennes 2 - « **Des inégalités sociales et territoriales aux inégalités numériques : « Fractures » ou « inclusion » numériques ?** ». L'intervention visait à mieux comprendre les enjeux de la société numérique.
- 3 décembre 2020 - **François Sorin**, formateur et chargé de recherche, Askoria - **Dématérialisation, accès aux droits et accompagnement social : un renouvellement des pratiques professionnelles ?** ». L'intervention portait plus particulièrement sur les impacts de la dématérialisation et des pratiques numériques pour les intervenants sociaux.

L'ensemble des ressources est disponible sur le site internet de l'ORIV :

<https://www.oriv.org/documents/retour-sur-la-1ere-rencontre-du-cycle-acces-aux-droits-et-aux-services-construire-egalite-a-lere-du-numerique/#more-6103>.

### Éléments clés

Un sujet de société, fortement mobilisateur.

Un partenariat renforcé par le biais du groupe de travail.

Des conférences mobilisatrices : 67 personnes (6.11) et 95 personnes (3.12), soit au total 114 personnes concernées dont 48 ayant participé aux deux conférences.

Des ressources disponibles en ligne.

## Accès au droit et soutien aux victimes de discriminations – Appui auprès de la Mission Lutte contre les Discriminations de la Ville de Strasbourg

Depuis 2017, l'ORIV accompagne la Mission Lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg dans une démarche visant à mieux identifier les enjeux d'accès au droit dans la lutte contre les discriminations.

Un groupe de travail a été constitué, composé des structures membres de la Commission plénière et plus particulièrement actives dans ce domaine. Constitué en réseau, il se donne comme objectifs d'améliorer l'information, l'orientation et l'accès au droit des personnes victimes de discriminations.

En 2020, le **groupe de travail**, composé d'une dizaine de professionnels-les, **s'est réuni à trois reprises** (28 mai, 15 juin et 27 août) pour partager leurs constats quant à la crise sanitaire, s'informer sur les actions en cours et envisager des pistes de travail.

Dans la poursuite des actions menées précédemment, un **temps d'échange et de sensibilisation a été organisé auprès d'acteurs-rices d'un quartier prioritaire de la politique de la ville** (Quartier Neuhof-Meinau à Strasbourg), le 9 octobre 2020, avec les objectifs suivants : donner des repères sur les outils juridiques pour qualifier et traiter la situation ; donner des repères sur les acteurs pouvant être mobilisés et les modalités d'accompagnement : mettre en perspective les usages du droit possibles (qualifier la situation, informer, réguler les pratiques, sanctionner l'auteur).

D'autre part, des **ressources ont été mises à disposition sur la thématique « Penser la lutte contre les discriminations avec le droit »**. Elles sont issues de la capitalisation des temps d'échanges, organisés dans le cadre des Semaines de l'Égalité en 2018 et 2019, visant à mieux comprendre les enjeux d'accès au droit.

Pour accéder à ces ressources : <https://www.oriv.org/documents/penser-la-lutte-contre-les-discriminations-avec-le-droit-retour-sur-les-temps-dechanges-organises-dans-le-cadre-des-semaines-de-legalite-de-la-ville-de-strasbourg/>

### Éléments clés

- Une réflexion inscrite dans la durée.
- La volonté de toucher de nouveaux publics.
- La capitalisation de nombreuses ressources, disponibles en ligne.

## Santé et prévention des discriminations : réseau de veille et de vigilance

En 2020, le **réseau local de veille et de vigilance dans le champ de la santé**, constitué en 2018 par Migrations Santé Alsace avec l'appui de l'ORIV, s'est poursuivi. Son objectif est de proposer un espace où les questions liées aux discriminations peuvent être posées et partagées afin de rompre avec le sentiment d'isolement et d'élaborer des réponses collectives.

En 2020, il s'est réuni une fois le 30 juin, en visioconférence. Durant cette réunion, l'ensemble des participants-es a pu revenir sur les différentes expériences vécues pendant la crise sanitaire et le confinement en matière d'accès aux soins et aux droits. Les échanges ont également permis d'envisager des pistes de travail pour la suite.

### Éléments clés

- Une réflexion inscrite dans la durée.
- Un enjeu renouvelé du fait de la crise liée à la covid-19.



## CHANGER DE REGARD POUR RENOUVELER LES PRATIQUES

### Cycle de conférences sur les enjeux migratoires

Les enjeux migratoires font souvent l'objet d'une approche « simpliste », alors que les éléments de compréhension sont multiples. De nombreuses ressources sont pourtant disponibles pour mieux appréhender les processus à l'œuvre. C'est la raison pour laquelle, l'ORIV a organisé, au 1<sup>er</sup> semestre 2020, un **cycle de trois conférences-débats autour des enjeux migratoires** afin de permettre l'accès des ressources au plus grand nombre.

Pour en savoir plus : <https://www.oriv.org/documents/retour-sur-le-cycle-de-conferences-enjeux-migratoires/>

#### Politiques migratoires : où en sommes-nous ?

**François HERAN**, Professeur au Collège de France, Chaire "Migrations et Sociétés"  
7 février 2020 – Strasbourg



François HERAN a apporté son éclairage sur les enjeux migratoires actuels face à une trentaine de participants-es.

Son analyse des derniers chiffres disponibles en France, comparés aux données internationales, a permis d'avoir une vision plus réaliste des flux migratoires en France et des enjeux géopolitiques.

Il a ensuite commenté les propositions de réformes signées par un Collège de praticiens, en date du 21 janvier 2020 : "[Pour des politiques migratoires conformes à toutes les exigences de la République](#)".

Pour aller plus loin : <https://www.oriv.org/wp-content/uploads/support-intervention-heran.pdf>

#### Table ronde « Quelle place pour les personnes en situation précaire à Strasbourg ? »

**Marie-Claire CALOZ-TSCHOPP**, Professeure titulaire de théorie politique et philosophie politique à l'Université de Lausanne - **Mickaël LABBE**, Maître de conférences en esthétique et philosophie de l'art à l'Université de Strasbourg - 5 mars 2020 – Strasbourg



L'objectif de cette table-ronde, qui a rassemblée près de 150 participants-es, était d'échanger et de s'engager sur les conditions d'un accueil digne et inconditionnel des personnes en situation de pauvreté et précarité à Strasbourg.

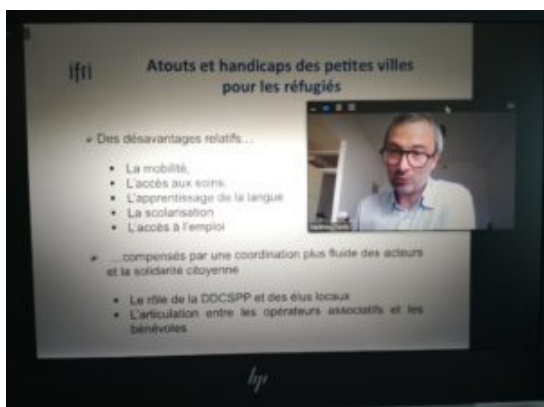
L'ORIV s'est associé à cette réflexion, qui s'inscrit dans une démarche citoyenne (cf. page 8), pour au moins deux raisons. La première est que ces situations touchent notamment des personnes migrantes. La seconde est que la « crise migratoire » est en fait une crise de l'accueil. Promouvoir l'hospitalité, repenser l'accueil sont donc des enjeux pour toutes les personnes en situation de précarité.

Pour aller plus loin : <https://www.oriv.org/wp-content/uploads/support-intervention-debat-nuit-solidarite.pdf>

## Crise des réfugiés et accueil par les collectivités

**Matthieu TARDIS**, chercheur à l'IFRI – Institut français des relations internationales - 25 juin 2020  
– Visioconférence

L'intervention de Matthieu TARDIS, en présence d'une quarantaine de personnes, a porté sur l'intégration territoriale. Il s'est appuyé sur les principaux résultats d'une [étude](#)<sup>10</sup> portant sur l'accueil des réfugiés dans les territoires ruraux, publiée en juillet 2019.



Depuis 2015, les programmes de réinstallation des réfugiés se développent en France. Ces réfugiés sont de plus en plus accueillis dans des petites villes et des zones rurales. Ces territoires sont souvent moins habitués à recevoir ces populations et ne disposent pas des mêmes moyens humains et financiers que les grandes villes pour accueillir et accompagner les réfugiés. Pour autant, l'étude montre que ces territoires sont des espaces de solidarités et d'opportunités pour les réfugiés. Cette image positive de l'accueil et de l'intégration des réfugiés ne peut cacher toutefois les difficultés rencontrées, notamment autour de la mobilité, de l'accès aux soins ou de l'apprentissage du français.

Pour en savoir plus : <https://www.oriv.org/wp-content/uploads/support-intervention-conf-tardis.pdf>  
Visioconférence à retrouver en replay : <https://www.youtube.com/watch?v=TIoCnR9kVps>

### Éléments clés

3 conférences-débats sur un sujet qui fait souvent polémique  
Près de 230 participants-es, issus-es de domaine d'intervention très différents.  
Des ressources disponibles sur le site internet.

## Des chiffres pour mieux prendre en compte la réalité

La déconstruction des représentations par rapport aux immigrés-es et primo-arrivants-es passent notamment par la démystification des chiffres. L'ORIV produit régulièrement des analyses sur la base de données chiffrées, notamment par rapport aux enjeux migratoires.

Ainsi à l'occasion des temps d'échanges présentés ci-dessous, l'ORIV a apporté des analyses relatives à la présence immigrée et primo-accédante à un titre séjour, à l'échelle du Grand Est.

Pour en savoir plus : <https://www.oriv.org/wp-content/uploads/support-intervention-oriv-conf-tardis.pdf>

### Éléments clés

Mise à disposition de données statistiques analysées sur demande

<sup>10</sup> [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis\\_refugies\\_petites\\_villes\\_france\\_2019.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis_refugies_petites_villes_france_2019.pdf)

## Itinérance de l'exposition « De l'immigré au Chibani » et interventions

L'exposition intitulée « De l'immigré au Chibani » est née, d'un projet collectif, en 2017, à partir de témoignages de vieux immigrés. Il s'agissait de rendre visibles les chibanis et d'historiciser cette mémoire pour lui donner du sens, les replacer comme un élément de notre Histoire commune. L'ORIV en assure l'itinérance.

Pour en savoir plus : <https://www.oriv.org/exposition-de-limmigre-chibani/>



L'itinérance de l'exposition a, bien évidemment, été fortement impactée par la situation sanitaire de 2020. Néanmoins, elle a pu être présentée à plusieurs endroits.

- Présentation pendant un mois dans les locaux de l'Institut Régional de Travail Social (IRTS) de Champagne-Ardenne à Reims, début 2020. 600 visiteurs environ ont pu la voir et des temps d'échanges ont été organisés ainsi que des visites guidées en direction de lycéens-nes.
  - Lors du vernissage, une conférence à deux voix a été proposée, sur « Les migrations algériennes à l'aune des politiques publiques », entre Piero GALLORO, sociologue (Université de Lorraine) et Murielle MAFFESSOLI, directrice de l'ORIV.
- Début mars 2020, l'exposition a été installée dans les locaux de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) à Rennes.
  - La directrice de l'ORIV est intervenue lors d'une conférence « Des mémoires d'immigrés à l'Histoire : des liens à construire », animée par Thibault TELLIER, professeur des universités et directeur du développement et de la formation tout au long de la vie. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.
- L'exposition a été de nouveau présentée, à Metz, fin octobre 2020 dans les locaux du « Café social - Bien vieillir ensemble en Moselle », dans le cadre de son inauguration.

### Éléments clés

Trois lieux d'itinérance seulement : Reims, Rennes et Metz  
 Deux conférences ayant mobilisé environ soixante-dix personnes.  
 De nombreux visiteurs (lycéens-nes, étudiants-es principalement).

## Images des quartiers populaires : capitalisation et élaboration de stratégie



Dans la poursuite de ces réflexions sur l'image des quartiers, l'ORIV a publié la synthèse du séminaire de travail « **image des quartiers populaires et médias : une vision tronquée de la réalité ?** » qui s'est déroulé le 1er octobre 2019 à Reims.

Cette **synthèse** rend compte d'éléments de connaissance concernant la construction de l'image des quartiers populaires par les médias et des éléments de réflexion sur les enjeux et leviers pour agir sur l'évolution de cette image.

36

Pour y accéder :

[https://www.oriv.org/wp-content/uploads/synthese\\_img\\_quartiers\\_aout20\\_VF.pdf](https://www.oriv.org/wp-content/uploads/synthese_img_quartiers_aout20_VF.pdf)

Sur la base de ces travaux notamment, l'ORIV a été sollicité par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg **pour accompagner une réflexion engagée en interne sur la problématique de l'image des quartiers.**

A ce titre, il s'agissait de :

- Formaliser une stratégie d'intervention pour améliorer l'image des quartiers,
- Déployer un plan d'actions spécifique pour agir sur l'image des quartiers populaires

Pour mener à bien cette réflexion, l'ORIV a privilégié une logique participative (volonté de co-construction en inter-acteurs-rices). Dans cette perspective, l'EMS a constitué un groupe projet dédié, de six professionnels-les intervenant au sein des directions de territoire et de la direction du contrat de ville.

A partir des travaux menés antérieurement et de quatre rencontres avec ce groupe projet, les 2 juin, 15 juillet, 1<sup>er</sup> octobre et 18 décembre, l'ORIV a été amené à produire un document sur la stratégie à mettre en œuvre au sein de la collectivité pour agir sur l'image des quartiers.

### Éléments clés

Un travail de capitalisation des travaux menés antérieurement  
Un accompagnement pour définir une stratégie.

## Résilience collective : quels enjeux pour la prévention des radicalisations ?

L'École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS), ORIV, le réseau VIRAGE et l'Université de Strasbourg ont organisé un temps d'échanges en visioconférence le 23 Juin 2020 en présence de Saïda Abdi autour de « **Résilience collective : quels enjeux pour la prévention des radicalisations ?** ». Ce temps d'échange a également bénéficié du soutien de l'ambassade des États-Unis et plus particulièrement du consulat général de Strasbourg.

**Saïda ABDI** est professeure en travail social de l'Université du Minnesota et ancienne directrice du Centre de traumatologie et de résilience pour les réfugiés à l'Hôpital pour enfants de Boston. Devant plus d'une

centaine de personnes, l'intervenante a pu revenir sur le concept de résilience communautaire, largement développé outre-Atlantique. Généralement pensé de manière individuelle en France, le concept de résilience collective invite à centrer les actions de prévention de la radicalisation à l'échelle d'un groupe d'hommes et de femmes uni par le fait d'habiter un même territoire, de partager une foi ou des idées communes.

L'idée est finalement de penser la prévention de la radicalisation avant tout comme le renforcement de la confiance qui lie les individus entre eux et des individus aux institutions.

**Ecoutez le podcast :** <https://www.youtube.com/watch?v=oEGCoWnVh0A>

## Comprendre les comportements violents de jeunes - Réflexion-action sur Reims

Le projet a été initié en février 2020 dans un contexte de multiplication des affrontements de jeunes et entre jeunes dans l'espace public.

A l'origine de ce dernier se trouve la volonté d'engager une démarche collective autour de faits de violences résultant de jeunes ayant eu lieu, plus particulièrement, sur les quartiers Croix Rouge et Orgeval, de Reims. Pour autant, cette question des violences entre jeunes et entre quartiers, ne se circonscrit pas à ces seuls quartiers mais concernent bien l'ensemble du territoire rémois.

Ces faits ont affecté le fonctionnement des Maisons de quartier se trouvant sur les quartiers concernés. Les questionnements qui en ont résulté au sein des équipes de ces dernières ont fait écho à des réflexions portées par l'ORIV, sur la violence et la jeunesse dans d'autres villes du Grand Est.

C'est ainsi qu'un travail en commun a été engagé entre les trois Maisons de Quartier, et

plus largement l'Association des Maisons de quartier et l'ORIV, avec une volonté de dépasser le cadre de ces structures.

La démarche s'est structurée au fur et à mesure du temps.

**Violences entre jeunes – Reims - Note de cadrage**

**Contenu de la démarche :**  
Point de départ : Le territoire de Reims est confronté à des situations de violences importantes qui sont le fait de « groupes de jeunes » dans le cadre d'affrontements entre les quartiers Croix-Rouge et Orgeval, les Maisons de Quartier Orgeval, Croix-Rouge Billard La Nacelle et Croix-Rouge Virebas-Pays de France en sorte impactées. Équipe : Vision d'engager une réflexion sur le fait de la violence de ces jeunes (en lien avec globalement avec la politique jeunesse), en inter-acteurs – rencontre avec l'ORIV (Centre de ressources politique de la ville Grand Est) (objectif pour travailler cette question complexe dans les affaires de travail menées sur le volet « jeunesse » à Saint-Dizier, Savonnières, Triaucourt et Strasbourg) et d'une réflexion sur des phénomènes de violences urbaines sur Strasbourg.

**Contenu de la démarche, portée par l'ORIV, définie à la suite de plusieurs réunions avec les équipes et directions des maisons de quartier Orgeval et Croix-Rouge (Espace Billard La Nacelle et Espace Pays de France-Virebas) et d'une réunion organisée le 11.03.2020 en présence de représentants de la Ville, de l'Etat, de la CCJ et de la CCJF.**

**OBJECTIF de la DÉMARCHÉ : COMPRENDRE LES COMPORTEMENTS VIOLENTS DE JEUNES RESIDANT EN QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE**

<b>DIAGNOSTIC / ÉLÉMENTS CONTEXTE</b>	Comprendre le cadre global : socio-démographique, ambiance de quartiers.
ORIV : Rédaction note de cadrage MÉTHODE : documents, entretiens Axe thématique (acteurs, jeunes...)	Réaliser une analyse des faits, qualifier ce qui pose problème Identifier de quels jeunes on parle
<b>DIAGNOSTIC / ACTIONS PUBLIQUES</b>	Identifier place et rôle des différents acteurs et les modalités de travail en commun (travail en inter-acteurs...)
ORIV : animation réunions dans le cadre de OER (Ouvrir l'échange et de réflexion) inter-quartiers Méthode : échanges inter-acteurs	Questionner les pratiques publiques : logement (habitat social), intégration nouveaux arrivants, liens police – population et police – professionnels Travailler sur les pratiques professionnelles notamment dans le champ des formations / les au, jeunes
<b>ÉLABORATION STRATÉGIQUE</b>	Disposer d'éléments sur : - Jeunes et violence – construction identitaire - Réseaux sociaux et jeunes - Culture des pairs / Culture jeunes - Place et rôle des parents / adultes-relatifs...
<b>ÉLTS CONNAISSANCE / PROBLÉMATIQUES COMPLEXES</b>	Qualifier l'étape aux enjeux des acteurs. Élaborer une stratégie commune respectant la place et le rôle de chacun des acteurs permettant de répondre aux défis.
ORIV : Production proposition	

On peut identifier trois grandes étapes :

- 1ère étape (de mars à septembre 2020) : un diagnostic et des échanges centrés sur les équipes et directions des trois Maisons de quartier. C'est dans ce contexte qu'émerge l'idée d'expérimenter, sur le territoire de Reims, une dynamique inter-acteurs associant notamment l'Etat (DDSP, DDCSPP devenue depuis DDETSPP, Délégués du Préfet), l'Education nationale, la Police (DDSP), le Département et l'AMQR (Association des maisons de quartier de Reims).
- 2ème étape (de septembre à octobre 2020) : Poursuite des échanges avec les directions des trois Maisons de quartier et élargissement à la direction de l'AMQR. C'est dans ce contexte qu'est élaborée une note de cadrage de la démarche visant à mettre des mots et de comprendre comportement des jeunes mais aussi à faire des propositions afin d'adapter les modes d'actions des acteurs-rices.
- 3ème étape (de novembre à aujourd'hui) : Organisation d'une première réunion partenariale le 6 novembre 2020. Suite à cette réunion, il a été décidé d'élargir le partenariat, pour arriver à une mobilisation d'une cinquantaine d'acteurs dès la seconde réunion qui s'est tenue le 9 décembre.

#### **Eléments clés**

Une démarche qui part de réalités de terrain et qui mobilise une cinquantaine d'acteurs-rices dans la durée.

## FAVORISER LE TRAVAIL SUR DES SUJETS COMMUNS

### Réunions d'actualités sur la politique de la ville

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tout-e acteur-riche, encore plus dans un contexte de réforme et d'évolution des politiques publiques. Mise en œuvre depuis de nombreuses années, les réunions d'actualités sur la politique de la ville sont animées par l'ORIV.

Les réunions d'actualité s'adressent aux représentants-es des niveaux régionaux et départementaux de l'Etat en charge de la politique de la ville et des services de droit commun ainsi qu'à des représentants-es de différentes agences nationales (ARS, Pôle Emploi ...). A chaque sessions, organisée tous les deux mois environ, deux créneaux différents sont proposés afin de favoriser le maximum de participation. Elles ont pour objectif de diffuser des informations et des ressources sur la politique de la ville et

permettent également de favoriser l'émergence d'une culture commune sur cette politique publique. Les liens entre les représentants-es des différentes structures en sont également renforcés.

Si ces réunions d'actualités se déroulent habituellement en présentiel et au plus près des territoires, il a été nécessaire de les mener en visioconférence sur une partie de l'année 2020.

Au total ce sont 11 réunions qui ont été organisées. Elles ont mobilisé 180 personnes (en cumulé), 81 personnes différentes. Ces chiffres rendent compte d'une participation en hausse des acteurs-rices de l'Etat en lien avec le renouvellement des équipes au sein de l'Etat. Ces changements sont d'ailleurs à l'origine de la mise en place de temps dédiés de sensibilisation à la politique de la ville (cf. page 47).

#### Éléments clés

80 acteurs-rices Etat participants-es

Une participation renforcée dans un contexte de réforme annoncée

### Mise en réseau des Cités Educatives

L'ORIV accompagne le déploiement des cités éducatives dans le Grand Est en proposant leur mise en réseau. Six territoires du Grand Est étaient labellisés Cités éducatives en 2020 :

- le quartier Ronde couture à Charleville-Mézières (Ardennes) ;
- le quartier Croix Rouge à Reims (Marne) ;
- le quartier Plateau de Haye à Nancy / Laxou / Maxéville (Meurthe-et-Moselle) ;
- le quartier La Cité à Behren-lès-Forbach (Moselle) ;
- le quartier Neuuhof-Meinau et le quartier Elsau à Strasbourg (Bas-Rhin) ;
- le quartier Les Coteaux à Mulhouse (Haut-Rhin).



Cette mise en réseau répond aux enjeux suivants :

- Permettre la circulation de l'information, favoriser l'échange et le décloisonnement des pratiques et s'inspirer des actions mises en œuvre par les autres territoires,
- Favoriser les échanges entre sites dans une logique de monter en qualification collective des acteurs-rices des Cités éducatives afin de construire une culture commune,
- Donner l'occasion de travailler sur certains sujets communs aux différentes Cités éducatives,
- Permettre la rencontre avec des acteurs-rices ressources.

Cela a pris la forme de 6 rencontres intersites d'une demi-journée (21 avril, 5 mai, 16 juin, 9 juillet, 2 octobre, 2 novembre) qui ont eu lieu en visioconférence en direction des personnes en charge de la mise en œuvre des cités éducatives (représentants-es de l'Etat, de l'Education Nationale et de la collectivité).

L'ORIV s'est attaché à accompagner ces acteurs-rices sur l'ingénierie et la méthodologie. L'animation de ces séances se fait avec la DRDJSCS Grand Est qui fait le lien avec les informations issues du niveau national. Ces différents temps permettent également des apports de ressources (intervention de CANOPE par exemple lors de la séance du 9 juillet 2020). Ils ont permis de toucher plus de 90 personnes au total, avec une présence quasi-systématique de représentants-es de chacune des cités éducatives lors des rencontres.

Par ailleurs, certains sites (Mulhouse, Nancy, Reims notamment) ont sollicité plus particulièrement l'ORIV pour des appuis sur la réalisation des documents attendus par le niveau national : protocole de suivi et d'évaluation, revue des projets notamment.

Pour en savoir plus : <https://www.oriv.org/documents/cites-educatives-appui-de-loriv-et-ressources/>

#### Éléments clés

Une mise en réseau qui fonctionne  
94 participants-es en cumulé sur 6 rencontres et 41 personnes différentes touchées.

### Appui au réseau Grand Est des coordinateurs-rices des Programmes de Réussite Educative sur l'évaluation

L'ORIV est déjà intervenu, antérieurement à 2020, auprès des référents-es du Programme de Réussite Educative (PRE) du Grand Est, notamment auprès du groupe de travail sur l'évaluation (juin 2018 et mai 2019).

Il a de nouveau été sollicité pour un appui à la réflexion et à la méthodologie dans le cadre de l'évaluation des parcours des PRE, lors d'une rencontre du réseau des PRE qui s'est tenue le 14 février 2020.

Suite à cet échange, l'ORIV a proposé d'assurer une démarche d'appui auprès des professionnels sur les enjeux d'évaluation.

Il s'agissait de réaliser un appui en :

- Animant des temps collectifs de réflexion.
- Mettant à disposition des ressources (notamment réalisation d'une bibliographie sur l'évaluation dans le cadre des programmes de réussite éducative).
- Co-élaborant des outils dans le cadre d'une démarche évaluative.



La crise sanitaire a amené l'ORIV à repenser ses modalités d'intervention. Initialement prévu en présentiel et sur une journée, le groupe de travail s'est réuni en visioconférence à trois reprises sur une demi-journée, en 2020 (16/10, 16/11 et 17/12). 16 référents-es différents-es ont participé à ces réunions, ce qui représente 12 PRE.

Une note de capitalisation, rédigée à l'issue de l'appui collectif et produite dans une logique d'essaimage et de mutualisation, fera l'objet d'une diffusion en 2021.

L'ORIV a également été amené à intervenir plus spécifiquement auprès des coordinatrices PRE de la Marne (24 janvier en journée et 29 mai sur la demi-journée). Leur demande portait plus spécifiquement sur un appui à l'évaluation du dispositif PRE.

A noter par ailleurs, que le renforcement du travail en direction des coordinateurs-rices PRE avait donné lieu en début d'année 2020 (15 janvier) à une intervention sur la prévention et la lutte contre discriminations auprès des intervenants-es famille du PRE de Strasbourg.

#### **Éléments clés**

Une intervention renforcée auprès des référents-es PRE  
Plus de soixante acteurs-rices mobilisés-es

### **Mise en réseau des acteurs-rices de l'intégration à l'échelle Grand Est**

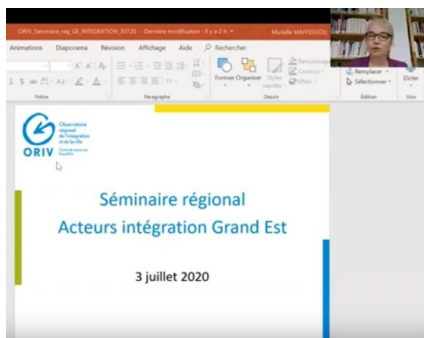
L'ORIV avait organisé, début 2019, une rencontre régionale sur la présence des primo-arrivants-es sur le Grand Est et leurs « parcours » d'intégration. Sur la base des échanges et attentes exprimées par les participants-es, l'ORIV a initié, fin d'année 2019, une mise en réseau des acteurs-rices œuvrant en faveur de l'intégration.

Pour en savoir plus : <https://www.oriv.org/documents/retour-sur-la-journee-regionale-dechanges-pour-une-action-collective-renforcee-en-faveur-des-parcours-dintegration-des-primos-arrivants/>

Sur cette base et après discussion avec la DRDJSCS Grand Est, il a été décidé de proposer de mettre en place des séminaires visant la mise en réseau des acteurs-rices concernés-es par la politique d'intégration dans le Grand Est. Cette mise en réseau concerne à la fois les référents-es Etat (à l'échelle de la région et des départements) ainsi que les porteurs-ses de projets financés par l'Etat pour mener des actions au titre de l'intégration. Il s'agit majoritairement d'associations.

Dans cette perspective, l'année 2020 aura permis à ces acteurs-rices de se retrouver à trois reprises, en visioconférence. Il leur est proposé d'échanger autour de leurs pratiques professionnelles afin de renforcer les parcours des primo-arrivants-es.

Ces temps d'échanges sont également l'occasion, pour l'ORIV, d'apporter des éléments d'information, des ressources et des données statistiques.



La première rencontre a eu lieu le 3 juillet 2020, introduite par un représentant du ministère de l'Intérieur et de la Directrice adjointe de la DRDJSCS, Brigitte DEMPT.

La rencontre a permis à plus de soixante personnes d'échanger autour des impacts de la crise sanitaire sur les associations œuvrant dans le domaine de l'intégration et sur les primo-arrivants-es eux-mêmes. Ces constats sont issus d'une enquête réalisée au cours du mois de juin 2020 par l'ORIV permettant de connaître la manière dont les structures avaient fait face à la crise sanitaire, notamment pour répondre

aux besoins des publics. 75 structures y ont répondu.

Les constats relevés et les données relatives au profil des primo-arrivants-es (issues d'une analyse de l'ORIV et présentées à l'occasion de cette séance) doivent permettre de mettre en place des actions de soutien aux associations et d'optimisation de celles déjà existantes en direction des « bénéficiaires ».

Pour aller plus loin (support d'intervention) : [https://www.oriv.org/wp-content/uploads/ORIV\\_Seminaire\\_reg\\_GE\\_INTEGRATION\\_30720.pdf](https://www.oriv.org/wp-content/uploads/ORIV_Seminaire_reg_GE_INTEGRATION_30720.pdf)

Replay de la visioconférence : <https://www.youtube.com/watch?v=JcGN2VmrMOc&t=11s>

Une seconde rencontre, qui a réuni une soixantaine d'acteurs-rices également, a eu lieu le 24 novembre 2020.

La première partie du séminaire a permis de faire un point sur l'actualité nationale dans le domaine de la politique d'intégration à partir des interventions de Brigitte DEMPT, directrice adjointe de la DRDJSCS Grand Est et de Léandro MONTELLO FRANCA, chargé de mission au Secrétariat général pour les affaires régionales et européennes (SGARE). La directrice de l'ORIV a apporté un éclairage sur quelques données statistiques actualisées sur les primo-arrivants-es dans le Grand Est, dans le contexte de la pandémie.



Les professionnels-les présents-es se sont ensuite retrouvés-es en ateliers, pour échanger sur les actions menées et identifier les freins rencontrés mais aussi les réponses apportées dans le contexte sanitaire contraint.

Pour aller plus loin (support d'intervention) : [https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv\\_seminaire\\_reg\\_ge\\_integration.pdf](https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_seminaire_reg_ge_integration.pdf)

Compte-rendu de la rencontre di 24 novembre 2020 : [https://www.oriv.org/wp-content/uploads/Seminaire\\_integration\\_24112020\\_ateliers\\_analyse.pdf](https://www.oriv.org/wp-content/uploads/Seminaire_integration_24112020_ateliers_analyse.pdf)

Replay de la visioconférence : <https://www.youtube.com/watch?v=XhaXf7U92n8>



La dernière rencontre de l'année a eu lieu le 17 décembre 2020, en présence d'une trentaine de participants-es.

L'objectif était de poursuivre et d'approfondir les échanges ayant eu lieu lors du séminaire du 24 novembre à travers notamment la présentation de quatre initiatives menées respectivement par l'Association d'Action Sociale et sportive du Bassin Houiller (ASBH), la Fondation agir contre l'exclusion

Alsace (FACE Alsace), la Compagnie Gazelle et MOB'in Grand Est. Une trentaine d'acteurs-rices ont participé à cette après-midi.

Ces interventions, et les discussions qui s'en sont suivies, ont mis en avant les ressources mobilisées par les professionnels-les pour maintenir des activités dans un contexte difficile. Des besoins ont également été identifiés.

Pour aller plus loin (présentation des actions) :

<https://www.oriv.org/documents/retour-sur-la-journee-regionale-dechanges-pour-une-action-collective-renforcee-en-faveur-des-parcours-dintegration-des-primos-arrivants/>

#### Éléments clés

Une mise en réseau des acteurs-rices de l'intégration

3 rencontres dédiées

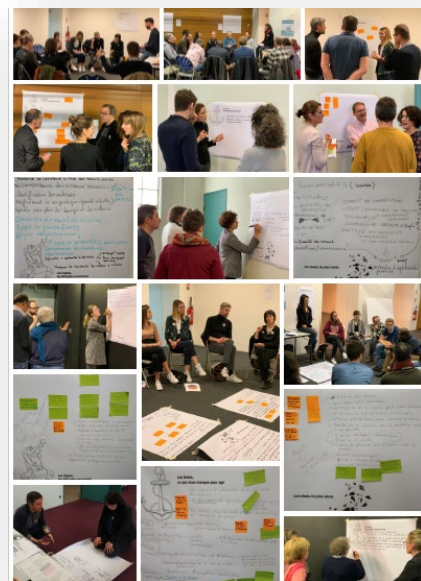
151 personnes en cumulées, 110 personnes différentes.

## Vers des politiques locales de jeunesse plus intégrées - Séminaire interne jeunesse / Strasbourg

L'ORIV assure depuis 2019 un appui auprès de la Ville de Strasbourg dans le cadre d'une réflexion engagée autour de la politique menée en direction de la jeunesse.

En 2020, la ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont organisé un séminaire interne destiné aux agents-es de l'Eurométropole, afin d'aborder la politique jeunesse de la collectivité.

Ce séminaire, proposé par la direction de projet Politique de la ville, le service Jeunesse éducation populaire, le service Vie sportive, la mission développement des publics de la direction de la Culture, le service Géomatique et connaissance du Territoire, le service Périscolaire et éducatif et les Directions de territoire, a constitué un premier temps de travail « interne » qui s'adressait à un réseau jeunesse élargi aux principaux acteurs-rices au sein de la collectivité (Ville et Eurométropole de Strasbourg). L'enjeu était d'enclencher une dynamique transversale nécessaire à la conduite de cette action publique d'une part, et de renforcer la culture commune sur les questions de jeunesse d'autre part. L'ORIV a apporté un appui méthodologique à cette démarche.



Ce séminaire a été organisé le 12 mars 2020. Il a rassemblé 89 agents-es des services de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Il a permis de présenter le travail engagé autour de la réalisation d'un « atlas jeunesse », l'action de huit services en direction de la jeunesse, et enfin de s'interroger collectivement, via la méthode du world-café, sur les 3 questions suivantes :

- Comment mieux travailler entre services dans les territoires pour une action plus efficiente en direction de la jeunesse ?
- Comment mieux animer et accompagner les acteurs-rices (associations, institutions) des territoires sur les questions de jeunesse ?
- Comment mieux prendre en compte les publics jeunes en « transition » : les 10-13 ans ?

Les réflexions issues du world café ont permis de formuler des préconisations synthétisées dans un cahier de préconisations.

Ce dernier a été transmis à chaque service pour formuler les premiers engagements à mettre en œuvre afin de renforcer l'approche transversale dans la déclinaison de l'action publique de l'EMS en faveur des jeunes.

## Mise en réseau des formateurs-rices « Valeurs de la République et Laïcité »

L'ORIV assure, depuis 2015, un appui à la mise en œuvre du plan « Valeurs de la République et laïcité » à l'échelle du Grand Est. Il consiste en un accompagnement de la réflexion menée par les services de l'Etat et en la mise en réseau de formateurs-rices.

En 2020, un des objectifs était de renforcer les outils de communication par **la création d'un site Internet** destiné à faire connaître le plan et à partager actualités, ressources documentaires et outils pédagogiques sur le principe de laïcité.



Lien vers le site internet : <https://www.laicite-grandest.org/>

Afin de renforcer **le travail en commun et de permettre l'échange de pratiques**, deux séminaires ont été organisés.

Le premier s'est déroulé le 4 juin 2020, en matinée et en visioconférence. Il a mobilisé 35 personnes. Il était dédié à une intervention de Bruno MICHON, sociologue et chargé de recherche et développement à l'ESEIS : « Laïcité, Laïcités : un concept, des réalités multiples, Réflexions sur les représentations sociale de la laïcité à partir des 7 laïcités françaises de Jean BAUBEROT ».

Le second séminaire a eu lieu à Tomblaine, le 8 octobre 2020, sur la journée. Il a également mobilisé une trentaine de participants-es. Il a permis d'échanger, en matinée, à partir de l'intervention de Valentine ZUBER, historienne, directrice d'études à l'École pratique des hautes études, sur « Laïcité et droits des femmes : quels enjeux ? quels liens ? ». L'après-midi a été

consacrée à des échanges autour du kit de formation et la mise en œuvre des formations. La journée s'est achevée sur un point autour de l'actualité dans le champ de la laïcité.

Enfin, un des enjeux de l'année 2020 était également de travailler sur le lien entre animation régionale et animations départementales du plan de formation. L'ORIV a ainsi apporté son appui à la DRDJSCS pour la conception, l'organisation et l'animation de trois réunions infrarégionales avec les référents-es départementaux-ales et les formateurs-rices. Elles ont eu lieu le 16 novembre (ex-Lorraine), le 26 novembre matin (ex Champagne-Ardenne) et le 26 novembre après-midi (ex-Alsace) en visio-conférence.

Il s'agissait d'affiner l'identification des besoins par territoire et les actions à mettre en œuvre pour le déploiement du plan à cette échelle géographique.

#### Éléments clés

Une mobilisation en baisse liée à une activité (formations VRL) contrainte  
137 personnes mobilisées mais seulement un noyau dur d'une quarantaine

## Comprendre les phénomènes du Nouvel An sur l'agglomération de Strasbourg

La nuit du Nouvel An 2019-2020 a été émaillée de violences sur certains quartiers de l'Eurométropole de Strasbourg. Ces violences se sont concentrées pour l'essentiel dans les quartiers populaires. S'il s'agit de comportements ancrés dans une tradition de « violences urbaines » qui ont émergé dans le milieu des années 90 sur Strasbourg, la situation de fin d'année 2019, du fait de ses caractéristiques et de son intensité, a attiré l'attention des pouvoirs publics comme des acteurs-rices de terrain.

Nombre d'acteurs-rices se sont trouvés-es démunis-es pour comprendre les actes qui se sont déroulés, alors que dans le même temps des actions étaient menées pour garantir la tranquillité sur ces territoires.

Fort de ce constat, l'Etat, ainsi que la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont souhaité qu'un travail soit mené pour disposer d'éléments de compréhension. L'ORIV a ainsi été sollicité pour mener cette démarche compte tenu de sa connaissance du territoire et du sujet<sup>11</sup>.

L'étude visait à comprendre les événements et les comportements qui sont à l'origine des faits (directs et indirects) et à formuler des préconisations en termes de pratiques comme d'actions afin d'éviter que de tels agissements se renouvellent. Pour ce faire, l'ORIV a choisi de travailler à partir du recueil des points de vue des différents acteurs-rices concernés-es par les événements (professionnels-les, habitants-es, jeunes). Son intervention a reposé sur une approche monographique dans la mesure où les contextes locaux peuvent constituer un enjeu à la fois pour la compréhension des événements mais aussi pour la mise en œuvre d'actions. Il s'agit du quartier des Écrivains (Schiltigheim-Bischheim), de celui de Neuhof-Meinau, du Hohberg et de Cité Spach (Strasbourg).

<sup>11</sup> Pour rappel étude « les jeunes et les violences urbaines dans les quartiers alsaciens » (1996), une rencontre régionale en 1997 sur le sujet, une réflexion engagée en 2006...

L'étude s'est déroulée de juin (démarrage opérationnel en juillet) à novembre 2020.

L'ORIV a réalisé une « revue » de la littérature sur le sujet ainsi qu'une analyse des données produite suite aux événements de fin d'année 2019.

Le recueil des points de vue à l'échelle des territoires a été réalisé dans le cadre d'entretiens individuels ou collectifs, en présentiel ou par téléphone. Parallèlement, des entretiens ont été menés auprès de représentants-es institutionnels-les (Police, Justice, CAF, Pompiers, élus-es ...) afin de disposer de leur analyse de la situation, des enjeux et des réponses mises en œuvre.

Ces analyses ont donné lieu à l'organisation de réunions (en septembre 2020) à l'échelle de chacun des quartiers et à l'élaboration de préconisations.

L'ensemble des travaux a conduit à la formulation de préconisations présentées lors de la séance plénière du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR) du 18 novembre 2020.

Les préconisations seront disponibles en 2021 sur le site de l'ORIV et donneront lieu à d'autres perspectives de travail à l'échelle du Grand Est.

#### **Éléments clés**

Une étude qui confirme l'importance de travailler en direction des jeunes et avec eux mais aussi sur les pratiques professionnelles, autour des questions de coopération.

## ACCOMPAGNER LES ACTEURS SUR DES DEMARCHES COLLECTIVES ET TERRITORIALES

### Sensibilisation des élus-es et professionnels-les de la ville à la politique de la ville

L'ORIV a initié fin 2020, à la demande de différents-es acteurs-rices (élus-es, professionnels-les de l'Etat...), des temps d'information-sensibilisation sur la politique de la ville.

**Séminaire**

Objectifs : mieux comprendre les enjeux et défis de la politique de la ville, tout en reposant le cadre général d'action.

Déroulé :

- Introduction par M. BOIFFIN, Directeur de la DDCS54.
- La pauvreté : un enjeu urbain ?
- Des quartiers pauvres, jeunes, avec un taux de chômage élevé, insécures ... ?
- Hard ou soft ? Agir sur l'urbain ou sur le social ?
- Quels impacts des moyens importants alloués à ces quartiers ?
- La politique de la ville, c'est souvent des « grandes messes », ça apporte quoi ?
- Et les habitants-es ... c'est vraiment utile les conseils citoyens ?

A l'occasion de ces séminaires, en visioconférence, il s'agissait de revenir sur les incontournables de la politique de la ville en les abordant sous l'angle des enjeux (mixité, pauvreté, participation des habitants-es...) et

des défis qui en résultent au titre de l'action publique. La volonté était également d'inscrire les quartiers populaires dans leur environnement en termes d'interdépendance entre territoires urbains et ruraux et de penser cette politique publique en articulation avec d'autres : aménagement du territoire, stratégie pauvreté...

Ces temps de sensibilisation, qui constituaient une première, ont permis de toucher deux types de publics :

- Des élus-es de Meurthe-et-Moselle (en charge ou non de la politique de la ville), le 30 novembre 2020, dans la mesure où ce temps a été proposé par l'ORIV en lien avec la DDCS de ce département.
- Des professionnels-les (acteurs-rices Etat) les 14 et 17 décembre 2020.

Ces temps de sensibilisation sont poursuivis en 2021.

#### Eléments clés

Construction de temps de sensibilisation en visioconférence.  
 Une soixantaine de personnes concernées, dont 24 élus-es.  
 Support : documents powerpoint.

### Cycle d'échanges sur le développement territorial et l'animation des contrats de ville en Meurthe-et-Moselle

L'évaluation à mi-parcours des contrats de ville de Meurthe-et-Moselle, menée en 2019 par l'ORIV et le Cabinet Sémaphores, a soulevé des questions en matière d'ingénierie. Les chefs-fes de projet sont souvent confrontés-es à la diversité des missions et des sollicitations mais aussi parfois, au manque de (re)connaissance en

interne des missions liées à la politique de la ville. De plus en plus souvent, la mise en œuvre des contrats de ville est axée sur la gestion de la programmation, au détriment du partage d'une vision stratégique du territoire, dans ses différentes composantes et enjeux de développement.

L'ORIV, avec l'appui de l'UNADEL, l'IRDSU et le Carrefour des métiers et en lien avec la DDCS de Meurthe-et-Moselle, a proposé un cycle de d'échanges visant à travailler collectivement sur les pratiques du développement territorial et l'animation du contrat de ville : échanges de pratiques, apports méthodologiques et élaboration de pistes de transformations souhaitables.

La première journée s'est tenue le 12 mars en présentiel. La seconde journée, compte tenu du contexte sanitaire, a été organisée en visioconférence et, de ce fait, scindée en deux demi-journées, les 22 et 23 juin. Une quarantaine de personnes ont participé à ces deux temps d'échanges.



Une synthèse, réalisée par l'ORIV, permet de retracer les échanges et les apports de connaissances lors de ces deux journées.

### **Acteurs de la politique de la ville, repensons nos pratiques ! Cycle d'échanges sur le développement territorial et l'animation des contrats de ville en Meurthe-et-Moselle**

[https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv\\_cycle\\_dev\\_territorial\\_contrat\\_ville.pdf](https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_cycle_dev_territorial_contrat_ville.pdf)

#### **Éléments clés**

Cycle d'échanges territorialisé

41 participants-es dont 24 différents et 7 personnes qui ont suivi l'ensemble du cycle.

### **Accompagnement dans le cadre des contrats de ville**

La mise en œuvre des contrats de ville a été impactée en 2020 par la crise sanitaire. L'accompagnement assuré par l'ORIV auprès d'un certain nombre de territoires a dû s'adapter à la situation mais aussi au contexte électoral.

De fait, les accompagnements ont été moins nombreux, qu'en 2019, en nombre de sites concernés et en termes de temps passé.

Les accompagnements, sauf cas particuliers présentés ci-dessous, ont été plus ponctuels alors que l'année précédente, l'ORIV avait été impliqué dans la rédaction de l'évaluation à mi-parcours et des protocoles d'engagements renforcés et réciproques. Par ailleurs, le fait que ces démarches s'inscrivent dans un travail de proximité explique aussi cette évolution.

#### **Appui dans le cadre des démarches évaluatives à mi-parcours**

L'ORIV a été amené à intervenir auprès de plusieurs contrats de ville afin de finaliser le travail évaluatif engagé en 2019. Ce fut le cas, plus particulièrement, pour le Contrat de

ville d'Epemay (51), de Chaumont (52), de Saint-Dizier Der et Blaise (52), de Langres (52) ainsi que celui de Verdun (55).



## Appui dans le cadre de démarches coopératives

Dans le cadre du contrat de ville de la Métropole du Grand Nancy (54), l'ORIV a assuré la préparation, l'animation et la synthèse d'un séminaire inter-acteurs-rices. Il a eu lieu le 4 novembre matin, en distanciel. Il avait pour objectifs de permettre l'interconnaissance entre participants-es ; de redynamiser les acteurs-rices, de les mettre dans une posture active de coopération et de coresponsabilité en étant force de propositions ; de favoriser l'émergence de nouvelles actions, de préparer l'appel à projets 2021, en capitalisant sur les expériences et besoins identifiés sur les territoires.

Ce séminaire a été animé par l'ORIV, sur la base d'une méthode inspirée du « Forum Ouvert ». 9 ateliers se sont tenus en parallèle, auxquels ont participé 60 personnes.

La synthèse de cette matinée a été réalisée par l'ORIV, et diffusée par la Métropole du

Grand Nancy aux participants-es et aux invités-es n'ayant pu venir lors de cette rencontre. La synthèse d'ensemble a été présentée lors du comité de pilotage du 9 décembre.

L'ORIV est également intervenu auprès des acteurs-rices du contrat de ville de veille active de Moyeuvre-Grande (57). Lors des deux visioconférences (29 mai et 12 juin 2020), il s'agissait de favoriser les échanges dans la perspective de la mise en œuvre des actions durant la période estivale.

Une démarche du même type a eu lieu au niveau du contrat de ville de l'agglomération de Saint-Louis (68). En effet, en s'appuyant sur la commission inter-acteurs-rices, et en la généralisant, plusieurs temps de travail en visioconférence ont permis de préparer les animations de l'été mais aussi de l'automne.

## Appui dans le cadre de la rédaction des rapports annuels

Les rapports annuels visant à rendre compte de la mise en œuvre de la politique de ville, inscrits initialement dans la loi, ne sont plus une obligation pour les collectivités. Pour autant, un certain nombre de sites en politique de la ville ont considéré que cet exercice avait pour avantage de donner à voir les actions menées à ce titre. Dans cette perspective, encouragée par l'ORIV, plusieurs collectivités ont souhaité maintenir cet « exercice » en l'adaptant toutefois à leur territoire.

Dans ce cadre, l'ORIV a apporté un appui ponctuel à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (57).

Ce fut également le cas sur Saint-Louis (68) et sur l'agglomération mulhousienne (68).

Sur ce dernier territoire, l'intervention de l'ORIV visait à accompagner les acteurs publics en charge du contrat de ville (services

de m2A, de Mulhouse, Illzach et Wittenheim et du pôle politique de la ville de la sous-préfecture) dans l'élaboration du rapport annuel. L'ORIV a coordonné l'élaboration du rapport annuel, sur la base des enseignements de celui de l'année précédente. Il s'est appuyé sur un recueil d'informations auprès des porteurs-es de projets et a donné lieu à un travail spécifique auprès des conseillers-ères citoyens-nes.

Au niveau de Saint-Louis, l'élaboration du rapport annuel s'est également appuyée sur un travail auprès et avec les différents-es acteurs-rices du territoire. Par ailleurs et comme les années précédentes, l'ORIV a assuré sur ce territoire un accompagnement continu sur l'année (participation aux réunions de l'équipe projet, animation de réunions et de groupes de travail, réflexion sur les orientations...).

### Éléments clés

Des démarches d'accompagnement moindres qu'en 2019

10 contrats de ville accompagnés en 2020.

De nouvelles modalités de travail.

## Réflexion « Vacances en quartiers populaires face à la crise, de nouveaux modes d'organisation ? »

Le Réseau DSU Grand Est a proposé, en amont de l'été 2020, un espace d'échanges en lien avec les actions menées dans le cadre des animations estivales. Cette observation a rappelé que la contrainte est souvent force de transformations, dans le cas présent au niveau des pratiques professionnelles.

L'ORIV s'est associé à cette réflexion considérant que ces nouvelles formes de pratiques peuvent également préfigurer de nouvelles formes d'animation territoriale à l'échelle des quartiers politique de la ville.

Cette démarche bénéficie de l'appui de la DREETS Grand Est et se fait en lien également avec l'association nationale des délégués-es du Préfet.

Fin d'année, un questionnaire a été diffusé auprès de porteurs-ses de projets du Grand Est pour approfondir la réflexion sur ces pratiques en termes de leviers et de contraintes.

La démarche se poursuit en 2021.

50

### Éléments clés

Une coopération nouvelle entre le DSU Grand Est et l'ORIV

Un sujet partagé : les enjeux de coopérations sur les territoires

## Démarche visant à optimiser l'offre d'insertion – Agglomération de Strasbourg

L'ORIV a été sollicité par la DIRECCTE du Bas-Rhin, fin 2019, pour la réalisation d'une cartographie des solutions d'insertion mobilisables sur l'Eurométropole de Strasbourg.

Un groupe de travail composé de ce service, de l'Eurométropole (direction de projet politique de la ville et direction du développement économique) et de la ville de Strasbourg (direction des solidarités) a été constitué.

L'ORIV a accompagné les acteurs publics dans une démarche permettant de développer à la fois la lisibilité et la visibilité de l'offre et d'optimiser la conduite de l'action publique.

Le recensement de l'offre existante devait être l'occasion de créer une typologie de l'offre et de s'interroger sur ses atouts et limites (besoins non couverts, pertinence...). L'action a dû être réorientée en cours d'année compte tenu des contraintes

sanitaires et des difficultés rencontrées par les acteurs de l'insertion.

Des données ont été collectées auprès de ces derniers, sur la base d'un questionnaire en ligne. Les données ont ensuite été traitées par l'ORIV pour fournir au service géomatique de l'Eurométropole un fichier exploitable pour la réalisation du travail cartographique.

L'ORIV a ensuite participé à plusieurs réunions des ATP (ateliers territoriaux des partenaires de l'insertion) pour communiquer sur la cartographie et collecter des données plus qualitatives sur l'offre d'insertion : les leviers d'action, les freins récurrents, les modalités d'évaluation des actions et les besoins non couverts.

La cartographie, destinée aux acteurs publics en charge de l'insertion, a été mise en ligne en décembre 2020 et rendue accessible à tous via la plateforme Open Data de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle sera actualisée en 2021.

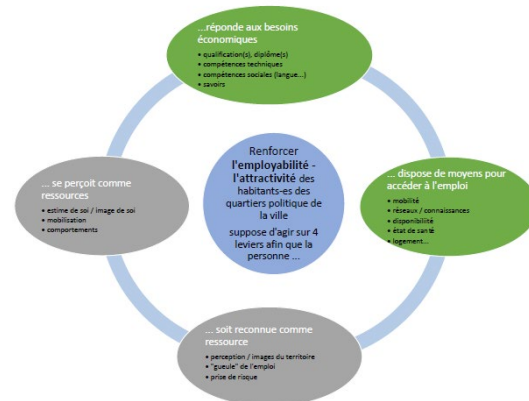
## Appui méthodologique à la mise en œuvre de l'évaluation du contrat de ville de Troyes Champagne Métropole (10)

En 2019, l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Troyes Champagne Métropole a fait apparaître, dans le domaine de l'emploi, un fonctionnement insuffisamment participatif et une faible capacité pour évaluer les impacts. Il s'agissait également de recentrer les moyens sur les questions liées à la détection et à la remobilisation des publics les plus éloignés de l'emploi pour lesquels la mobilisation du droit commun est insuffisante. Sur la base de ces résultats, le protocole d'engagements renforcés et réciproque met l'accent sur le fait de « favoriser l'émancipation des habitants par l'éducation et par l'emploi ». Pour y parvenir un des objectifs identifiés est de « lever les freins à l'emploi en travaillant sur l'employabilité ».

L'enjeu est donc bien de disposer d'éléments permettant de vérifier en quoi et comment les actions menées sur le territoire répondent à ces enjeux renouvelés. Pour ce faire, Troyes Champagne Métropole a sollicité l'ORIV, sachant que l'enjeu principal est de créer une culture commune du bilan, de l'évaluation et de la prospective entre les partenaires du Contrat de Ville, afin de permettre, in fine, un véritable copilotage de cette politique.

La démarche proposée par l'ORIV et amorcée en 2020, suite à différents temps de

travail en interne de la collectivité, consiste à construire une culture commune, être en capacité de disposer de données sur les impacts mais aussi construire ou susciter des actions en lien avec les constats faits.



La première étape a consisté à mettre en place la dynamique collective d'acculturation par l'organisation de deux séminaires de travail. Ils se sont tenus le 12 novembre et le 3 décembre 2020. Ils ont permis de mobiliser à chaque fois un peu moins d'une vingtaine de personnes. Ils ont permis d'identifier les différentes dimensions de l'employabilité et de s'accorder sur les freins et leviers.

La démarche se poursuit en 2021.

## Territoires à l'épreuve du « fait religieux » ! ?

Laïcité, discriminations, radicalisation...ces trois notions sont associées, de manière explicite ou implicite, au fil d'échanges formels ou informels, que ce soit dans le débat public, dans les politiques publiques ou dans les cadres professionnels.

Elles suscitent des questionnements pour des professionnels-les intervenant dans différents champs : action sociale, prévention spécialisée, politique de la ville, intégration, santé, éducation... Au cœur de ces questions : le fait que ces notions renvoient au religieux avec une focalisation sur l'Islam, souvent regrettée par les professionnels-les.

Conscient de ces enjeux, l'ORIV a proposé, fin 2019, à l'ensemble des contrats de ville du

Grand Est, l'organisation d'une journée de réflexions sur site, entre acteurs-rices d'un même territoire autour de ces enjeux.

L'objectif était de permettre d'engager un travail en commun à l'échelle des territoires volontaires sur les cadres et les leviers auxquels ces trois notions renvoient et leur pertinence pour l'action.

Deux territoires, Saverne et Thionville, ont fait état de leur intérêt.

L'intervention sur Saverne a eu lieu le 4 février 2020, et celle sur Thionville le 14 février 2020. Ces rencontres ont mobilisé respectivement 40 et 20 professionnels-les d'horizons différents.

Chacune de ces journées a été introduite par un exposé de Edwin HATTON, Consultant spécialiste des politiques d'égalité et de laïcité sur l'histoire récente des politiques publiques de lutte contre les discriminations, de promotion de la laïcité et de lutte contre la radicalisation. Celui-ci avait pour objectifs de poser des jalons sur la manière dont les politiques publiques se sont saisies de ces notions et ont pu proposer des cadres d'intervention aux acteurs-rices nationaux et locaux.

Sur cette base, chaque journée a alterné apports de ressources, apports méthodologiques, échanges d'expériences avec les objectifs suivants : questionner la manière dont ces enjeux se posent sur chaque territoire volontaire à partir du vécu des professionnels-les, apporter des connaissances sur l'évolution des politiques publiques, informer sur les outils et ressources présents sur le territoire Grand Est autour de ces enjeux.

### Accompagnement à la réflexion de la politique jeunesse - Saverne (67)

Depuis fin 2018, la Ville de Saverne a engagé une réflexion visant à mieux prendre en compte les jeunes dans l'ensemble des politiques et actions mises en œuvre. L'ORIV apporte un appui dans ce cadre. Le travail a été mené en lien avec l'élue en charge de l'enfance et de la jeunesse, le de l'Action Sociale et Familiale, en charge de l'Éducation et de la Politique de Ville et le Centre socio-culturel.

L'année 2020 a été plus particulièrement centrée sur la formalisation du diagnostic et l'identification des axes d'intervention. Le travail mené a consisté en des temps d'échanges, au sein du groupe suivant le projet, l'analyse du profil sociodémographique des jeunes savernois, l'analyse des données transmises par la Mission Locale et celle de la pratique des jeunes en termes de loisirs.

## ANNEXE 1 - Conseil d'administration de l'ORIV

Administrateurs-trices élus-es lors de l'Assemblée Générale du 9 juin 2020

*Sont soulignés dans la liste ci-dessous, les membres du Bureau ainsi que leur fonction.*

### Personnes Morales

- Association Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), représentée par Haydar KAYBAKI et/ou Muharrem KOC
- CIMADE représentée par Pierre GREIB, Vice-Président de l'ORIV
- École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS précédemment ESTES) représentée par Bruno MICHON, secrétaire de l'ORIV
- Ecole Supérieure de Praxis Sociale (ESPS précédemment ISSM), représentée par Salem DRICI
- Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP) représentée par Gabriel DI GREGORIO
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), représentée par Christine LAEMMEL
- THEMIS, représenté par Monia SCATTAREGGIA
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD CSF), représentée par Francine STROBEL
- Union Régionale des Associations Familiales Grand Est (URAF GE)

53

### Personnes physiques

- Maurice BLANC
- Nathalie CHAMAGNE
- Sébastien DASSONVILLE
- Guy DIDIER, Assesneur
- Naouel EL MAHROUG
- Yasmina FERCHIOU
- Brigitte FICHET
- Michel FOUDRAT, Vice-Président
- Marie-Christine GINDENSPERGER, Assesneur
- Guy GIRAUD
- Francis GRANDJEAN
- Sylvie JAECKLE, Présidente
- Emilie JUNG
- Francois LAFLAHI
- Véronique LEROUX
- Dan LIAU, Trésorier
- Guy SCHMITT
- Rudi WAGNER, Vice-président
- Nadia ZOURGUI-SAADA

SUIVEZ  
NOTRE  
ACTUALITE !



[www.oriv.org](http://www.oriv.org)



ORIV.GrandEst/



Via la Lettre d'information électronique  
Pour s'abonner : [contact@oriv.fr](mailto:contact@oriv.fr)

#### Au sein du Centre de documentation

- Pour nous rendre visite, prenez rendez-vous par mail : [documentation@oriv.fr](mailto:documentation@oriv.fr)
- Pour préparer votre visite, consultez la base documentaire du réseau RECI : <http://biblio.reseau-reci.org>

RESSOURCEZ-  
VOUS !

RESTEZ EN  
VEILLE !

#### Via trois panoramas de presse thématiques en ligne :

- Intégration, lutte contre les discriminations - Réseau RECI : [www.scoop.it/topic/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations](http://www.scoop.it/topic/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations)
- Politique de la ville - Réseau national des CRPV : [www.scoop.it/topic/actu-politiquedelaville](http://www.scoop.it/topic/actu-politiquedelaville)
- Laïcité - ORIV : [www.scoop.it/topic/laicite-6](http://www.scoop.it/topic/laicite-6)

Consultez le **Portail européen sur l'intégration**, qui propose des ressources sur les enjeux d'intégration des migrants-tes dans l'Union Européenne :  
<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>



**Observatoire régional de  
l'intégration et de la ville**  
Centre de ressources Grand Est  
Politique de la Ville - Intégration  
Discriminations

**Siège** : 1, rue de la Course  
67000 Strasbourg

**03 88 14 35 89**  
[contact@oriv.fr](mailto:contact@oriv.fr)

**Antenne** : ORIV / CIAM  
11, rue M-J Baillia-Rolland  
51100 Reims

**06 48 58 83 63**  
[e.arnoulet@oriv.fr](mailto:e.arnoulet@oriv.fr)